



Université Saad DAHLAB Blida 1
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Mémoire de Master en Architecture

Option : Architecture et Habitat

**RECOMPOSITION D'UN ILOT DU 19^{EME} SIECLE DANS L'HYPER-
CENTRE D'ALGER**

Conception d'un immeuble d'habitat et d'une résidence pour chercheurs

Etudiants diplômants :

- Ahlem AMALOU.
- Yamina KRIBI.

Equipe pédagogique :

- Mlle Leila BENCHABANE.
- Mr. Zakaria ZOUGGARI.
- Mr. Omar BENKARA.

- Octobre 2018 -

REMERCIEMENTS

Nous remercions Dieu le tout puissant d'avoir guidé nos pas vers les portes du savoir tout en illuminant notre chemin, et de nous avoir accordé la foi et la force, secret de l'achèvement de notre travail dans de bonnes conditions.

On remercie chaleureusement « **Mlle Benchabane Laila** » de vouloir bien accepter être notre promotrice et pour tous les efforts qu'elle a fournis durant toutes les étapes de notre travail, ainsi pour toute la peine qu'elle a pris pour nous épauler, nous soutenir, en répondant toujours présente.

Nos vifs remerciements vont également à « **Mr le professeur Benkara Omar** » et à notre assistant « **Mr Zougari Zakaria** » pour l'intérêt qu'ils portaient à notre travail et de l'enrichir par ses orientations et ses conseils précieux et ses propositions.

Nous remercions très sincèrement, les membres de jury d'avoir bien voulu accepter de faire partie de la commission d'examineur.

Notre gratitude va aussi tout le personnel enseignant du département d'architecture de l'université

BLIDA – 1 – qui ont assuré notre formation durant ces 5 années d'étude et qui nous ont ainsi permis d'obtenir des informations précises et de qualité, en particulier Mr AIT SAADI, ainsi qu'à tous les étudiants qui nous ont aidés de près ou de loin.

Ahlem et Yamina

Dédicace

-Il m'est très agréable d'exprimer ma reconnaissance et ma gratitude en ce moment si attendu à toutes les personnes qui ont été là pour moi depuis ma tendre enfance jusqu'à ce jour.

-Je dédie ce travail de fin d'études en architecture :

- A la chandelle qui éclaire ma vie, à celle qui m'a comblé de son amour et de sa tendresse infinie, à celle qui me souhaite tout le bonheur et le succès du monde, à celle qui ne cesse de prier dieu pour moi, à mon trésor pour toujours ma chère mère « Safia ».

-A mon symbole de sacrifice, à celui que j'estime toi mon cher père « Ahmed ».

- A ma source de force, a celui qui m'a soutenu toujours à toi mon cher mari « Oussama ».

- A ma petite princesse, ma source de joie ma fille « Tesnim ».

- A mes chères sœurs et à mon frère qui m'ont beaucoup aidé et qui sont toujours près de moi avec leurs affections « Fella », « Inès » et « Hami ».

- A ma grande mère, mon oncle « Aboud » et sa merveilleuse femme « Khadîdja ».

<< Que dieu les protège >>

- A ma binôme Amina, que j'ai toujours considéré beaucoup plus qu'une camarade de travail.

-A remercier tout particulièrement ma promotrice Mlle Benchabane. L Pour tout le savoir qu'elle nous a apporté ainsi que pour nous avoir encadré et dirigé au cours de notre projet de fin d'études.

-A tous mes collègues de l'atelier de 2ème année master.

-A mes chères amies : « Hadjer, Nadia, Imene, Issra, Maroua et Fella »

-A toute personne ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. En reconnaissance de tous les sacrifices consentis par tous et chacun pour me permettre d'atteindre ce moment de ma vie.

Ahlem

Dédicace

-Après 18 ans d'études me voilà, franchissant le dernier pas, qui n'est que le premier pas dans un autre parcours.

Ce long voyage, n'aurais jamais pu arriver à ce point-là, si ce n'était pas avec l'aide et le soutien des gens que j'ai eu la bénédiction de les avoir dans ma vie.

Pour cela ; je dédie cet humble travail à :

*-Ma source de force et de courage : ma chère maman : **Zohra** ; qui sacrifiait et sacrifie toujours, pour qu'on aie toujours ce qu'on voulait, en essayant de son mieux de me fournir les meilleurs moyens de réussite.*

*-Ma source de bonheur et sourire : Mon papa **Boucif**, celui qui sait me faire rire même dans les plus durs des situations, celui qui garde le sourire et nous transmet sa joie de vivre même quand tout n'est pas parfait pour lui, à celui qui ne sait jamais dire Non.*

*-Mes chères sœurs et mon frère : **Menel, Zinou et Yasmine**, mon coin de confiance, ma source de joie, ceux que je partage et partagerai le meilleur et le mauvais à vie.*

-A ma chère grande mère : qu'Allah lui accorde une longue vie, qui ne cesse de prier pour mon bonheur et me soutenir dans sa propre façon.

*-A ma très chère tante **Khadidja** : qui était toujours présente le long du parcours avec sa propre façon de support.*

*-A mon oncle **Mohammed Cherfa**, sa femme **Houria**, ses enfants : **Chaimâa, Wahab, Zakaria et Nourhane**, qui nous accueillent toujours avec un cœur ouvert,*

*-A un très cher ami de la famille, Mr **Boucif Saidani**,*

-A ma famille en générale qu'Allah les protège.

*-Un spécial dédicace à ma binôme **Ahlem**, qui dépasse maintenant le statut d'un collègue de travail, celle qui faisait son impossible pour que le travail arrive à sa fin, à son mari **Oussama** qui se démerdait de nos déplacements le long de cette année et à **sa maman** qui lui fournissait les meilleures conditions pour pouvoir travailler.*

*-Un chaud remerciement et reconnaissance à Mlle **Benchabane Leila**, pour toute sacrifice de sa part dont elle n'était pas obligée de faire, pour le savoir qu'elle nous a transmis sans se décourager ou dégouter.*

*-A mes chères amies : **Assia, Dhehbiya et Ahlem D.***

-A mes camarades de l'atelier du 2^{ème} année Master et tous mes camarades des années précédentes.

Et par la fin à toute personne ayant contribué dans ce parcours de loin ou de près, consciemment ou inconsciemment et a vous chères futurs architectes...

Yamina

SOMMAIRE	
Sommaire	
Résumé	
Summary	
المخلص	
CHAPITRE I : CHAPITRE INTRODUCTIF	
I.1. Présentation du Master « Architecture et Habitat»	1
I.2. Introduction générale	2
I.3. Présentation succincte du cas d'étude	4
I.4. Problématique	7
I.5. Hypothèses	8
I.6. Objectifs du travail	8
I.7. Organigramme méthodologique	9
I.8. Présentation de contenu de chaque chapitre	10
CHAPITRE II : ETAT DE L'ART	
II.1. Introduction	11
II.2. Domaine de définition	12
II.3. Analyse thématique	14
II.3.1. Exemple 01 : Les rues des hautes formes de Christian de Portzamparc.....	14
II.3.2. Exemple 02 : l'expérience allemande Potsdamer Platz.....	16
II.3.3. Exemple 03 : Le projet 22@ Barcelone.....	19
II.3.4. Exemple 04 : Une tentative sur le tissu du 19eme siècle La Parisienne.....	22
II.4. Synthèse	24
II.4. Conclusion	25
CHAPITRE III : CAS D'ETUDE.	
III.1. Présentation de la situation du projet	26
III.1.2. Les morphologie de site d'intervention	27
III.2. Analyse diachronique de l'aire de référence	29
III.2.1. Processus historique de formation et de transformation de la ville	29
III.2.2. Synthèse de la croissance urbaine (les éléments de permanence)	35
III.2.3. Bilan des instruments d'urbanisme (histoire de la planification urbaine)	36
III.3. Analyse synchronique de l'aire d'étude	40

III.3.1. Analyse morphologique (les quatre systèmes)	43
III.3.2. Analyse fonctionnelle	45
III.3.3. Les tendances à l'aménagement et au développement	58
III.3.4. Synthèse (le schéma de structure)	59
III.3.5. Potentialités du site	60
III.4. Processus projectuel	61
III.4.1. Schéma de structure existant	61
III.4.2. Schéma d'objectifs	63
III.4.3. Schéma des principes d'aménagement	63
III.4.4. La composition urbaine	64
III.5. Description du projet	65
III.5.1. Genèse de la forme du projet	65
III.5.2. Programme quantitatif	69
III.5.3. Typologie architecturale des cellules	73
III.5.4. Expression architecturale	75
III.5.5. Le système constructif	77
Conclusion générale.....	80
Bibliographie.....	
Liste des tableaux.....	
Liste des cartes	
Liste des figures.....	
Annexe.....	

Résumé

La ville d'Alger une perle de la méditerranée, faisait toujours le lieu de débarquement de plusieurs civilisations, des passages lisibles encore aujourd'hui dans les couches urbaines et architecturales de la ville. Actuellement cet héritage patrimonial est en péril dont il rencontre de nombreux problèmes de dégradation et par la suite la perte de l'identité et la structure originelle d'Alger.

Cependant de nouveaux plans d'action (Alger 2029) sont mise en place afin de revaloriser l'héritage de la ville d'Alger et retrouver le visage d'une ville métropole qui s'ouvrira encore une fois sur le bassin méditerranéen et participera dans la compétition de métropolisation. Pour cela on a choisi de faire une tentative dans cette situation complexe qui mêle passé et futur afin de trouver des solutions et répondre au problématique relevée: comment agir dans un tissu historique tout en participant à la dynamique métropolitaine et en gardant l'esprit patrimonial de la zone ?

Ce mémoire présente une expérience de recomposition d'un îlot du 19^{ème} siècle dans notre cas l'îlot du marché Réda Houhou (ex Clauzel) là où on a introduit un passage urbain afin de dégager plus d'espace pour accentuer la présence de la place publique, un immeuble d'habitat, une résidence pour chercheurs comme notre site d'intervention s'inscrit dans une zone à vocation culturelle et scientifique (Alger 2029), nous avons aussi gardé le marché en le réintégrant dans le projet un lieu qui fait partie de l'histoire de l'îlot.

Notre intervention n'est qu'une autre expérience dans ce grand laboratoire urbain, et après les analyses faites et toutes les remarques et les constats cumulés auprès de notre site de projet, nous trouvons que le futur n'est qu'une extension du passé, l'un ne pourra jamais exister sans l'autre.

Mots clés : Recomposition, Métropolisation, Ilot du 19^{ème} siècle, Hyper-centre, Espace publique, Marché Meissonier.

Summary

The city of Algiers, a city that dominated the Mediterranean once, was always the stop for numerous civilizations, long stays that are still visible till date in the so many urban and architectural layers. Nowadays, this heritage is in danger, it encounters so many problems, one of which: degradation; and as a result of it; the threat of losing the original structure and character of Algiers.

Meanwhile, new measures were taken (Alger 2029) in order to revive the patrimonial side of the city, and find the façade of a Metropolis that Algiers will turn into and open up once again on the Mediterranean front and participate in the metropolisation competition. There for and for these reasons we've chosen to take a shot and experiment in this complex situation that mixes past and future, in order to respond to the arised question: How to interfere in a historical urban composition, all while participating in the metropolisation dynamics and keeping the patrimonial spirit of the area at the same time ?

This thesis represents an experience of the recomposition of a 19th century style bloc; the bloc of Reda Houhou market (ex Clauzel) in our case. We projected an urban passageway to open up the space and enlarge the public place, a housing building, a researchers' residence and that to respond to the fact that our study case area is listed in the cultural and scientifique zone in Alger 2029 agenda; we've also kept the market by reintegrating it in a basement, for its historical value.

Our intervention is nothing but another experiment in this huge urban laboratory, after going through so many analysis and observations, concerning our intervention site. We found out that the future is nothing but the extension of the past, one cannot exist without the other, and it is possible to interfere in old urban composition like the one of the 19th century without erasing its trace and identity.

Key words : Recomposition, Metropolisation, 19th century bloc, Down town, Public space, Meissonier Market.

ملخص

الجزائر العاصمة هي جوهرة البحر الأبيض المتوسط مدينة لطالما كانت ممتطا لمختلف الحضارات على مر العصور مرور لحضارات لا تزال نراه في الممتلكات المعمارية و العمرانية للجزائر العاصمة حاليا هذا المورد و ث يعد مهددا بالخطر , حيث يواجه عدة مشاكل من بينها التدهور , خطر قد يؤدي لفقدان هوية و هيكل مدينة الجزائر المميز

من اجل الحفاظ على الميراث المدني و العمراني المتروك , تم وضع خطط قيد التنفيذ (Alger 2029) , من اجل إعادة إحياء الميراث الحضري و العمراني و أي ضا من اجل إعادة الانفتاح على حوض البحر الأبيض المتوسط , كعاصمة ميتروبولية و المشاركة في سباق التحضر و العصرية الحاصل هناك .

لذلك اخترنا . محاولة التدخل في موقف معقد كهذا . موقف يمزج بين الماضي و الحاضر من اجل الإجابة على الإشكالية المطروحة :

كيف يتم التدخل في نسيج حضري قديم و تاريخي مع محاولة المشاركة في موجة العصرية الحاصلة و الإبقاء على الموروث الحضري التاريخي لمنطقة الجزائر العاصمة في نفس الوقت ؟

هذه المذكرة تعد تجربة في إعادة تركيب كتلة حضرية ترجع للقرن التاسع عشر , في حالتنا هاته : أعدنا تركيب الكتلة الحضرية التي يشغلها حاليا السوق رضا حوحو (Clauzel قديما) , عبر فتح معبر حضري من اجل توسيع المكان العمومي لتأكيد سكانية , عمارة سكانية , يضم إقامة سكانية للباحثين , تضم عدة مرافق , كما أبقينا على السوق , بإعادة دمجها على شكل طابق ارضي نظرا لقيمة التاريخية الكبيرة التي تعد جزءا مهما من الكتلة الحضرية

تدخلنا هذا ماهو إلا تجربة أخرى , في هذا المخبر الحضري العملاق , و بعد التحاليل و الملاحظات التي جمعناها فيما يخص موقع التدخل , و استخلصنا إن لا مستقبل بدون ماض , و انه يمكن التدخل في الأنسجة التاريخية دون الحاجة لمحو أثارها و هويتها .

الكلمات المفتاحية: إعادة تركيب، المتروبوليتانية، كتلة حضرية من القرن التاسع عشر، وسط المدينة، مكان عمومي، سوق Meissonier.

I.1. Présentation du Master « Architecture et Habitat » :

Architecture et habitat est une option qui s'intéresse à la production architecturale et urbanistique en matière d'habitat avec toutes ces particularités, ses réglementations et ses propres caractéristiques qui s'implique dans toutes les situations existantes d'où ressort le rapport site projet comme critère capital de la réalisation des projets qui diffèrent selon leurs typologies de l'individuel, semi collectif, collectif et d'autres formes qui s'incluent dans notre champ d'étude.

Notre choix pour ce master est basé essentiellement sur les particularités et la complexité de l'habitat et aussi par rapport à ses problèmes majeurs dans le monde entier et particulièrement en Algérie dont on peut citer: la production mal pensée de l'habitat qui répondent juste aux demandes d'urgences et qui présentent peu de considération aux standards de base de la qualité du cadre de vie , et à ce propos on peut citer le problème du manque des espaces d'accompagnement qui suivent en principes tout projet d'habitat à savoir (les équipements de proximité, les espaces verts et les lieux de divertissements).¹

¹ Porteur du master Mr Ait. Saadi .H

I.2. INTRODUCTION :

Un centre historique d'une ville est aussi son âme et son carnet à ciel ouvert qui raconte l'histoire de son peuple ; caractérisé par une concentration d'activités et une structure urbaine et architecturale particulière, « *Le centre-ville est le quartier le plus central et le plus animé d'une ville, il est aussi appelé **hyper centre** dans les grandes agglomérations.* »¹, c'est le lieu à la fois de culture, de manifestation du pouvoir public, d'activités, de commerces spécialisés, d'éducation, d'intégration, d'échange, de rencontre et de rassemblement particulier qui lui confère un caractère historique et symbolique, il traduit l'image résumée de la collectivité et représente un espace d'identification et d'appartenance², c'est « *la mémoire vivante, symbole d'une culture populaire à fortes significations, qui traverse la qualité architecturale des immeubles et places ainsi que l'harmonie urbaine du tissu, c'est le sens des beaux mots d'urbanité et de cité.* »³.

Depuis quelques années les hyper centres ont perdu leurs caractères axiaux ; ils sont devenus beaucoup plus un musée : visité les matins et déserté le soir ce phénomène-là est dû à deux facteurs majeurs :

L'étalement urbain : qui est le résultat de l'incapacité du centre historique de contenir les explosions démographiques.

L'abandon et la dégradation : comme les centres historiques ne peuvent plus résister à l'épreuve du temps.

Les centres historiques sont des entités vivantes, « *Se transforme et vieillit au rythme et à l'image des populations et des activités qui marquent le dynamisme. Il en est ainsi et d'avantage encore, du noyau initial de la totalité des villes qui est riche d'un passé et porteur d'un futur qui doit pouvoir à la fois témoigner de son histoire, s'inscrire dans le présent et intégrer enfin ces monuments à leur avenir. Là, réside d'ailleurs tout l'intérêt et le défi des interventions de revitalisation et de mise en valeur : sauvegarder l'héritage architectural et urbain bâti sans freiner le développement* »⁴

Afin de reconquérir ces centres historiques et leur redonner vie ; de nouveaux plans d'action sont mise-en-place : La métropolisation ou le renouvellement urbain. La métropolisation : un terme dérivé du mot grec Métropolis qui veut dire **Cité mère**, est un processus de développement et de renforcement de ces cités mères ; apparu aux alentours des années 70' aux Etats Unis a pour but de réorganiser l'espace en transformant la fonction économique, requalifiant les friches industrielles, valorisant les coupures (espaces non-bâties), mettant en valeur les espaces publics et le patrimoine bâti et enfin facilitant l'action sociale et la participation des habitants.⁵

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre-ville>

² LAZAC J.P. La ville et l'urbanisme, Edition Flammarion, Paris 1968, p34.

³ BENCHIKHI Loubna. Une gestion réglementaire pour la protection et mise en valeur du patrimoine urbain le cas d'Oran, mémoire de Magister, Université d'Oran (USTO) 2004

⁴ MANSOUR A., Sauvegarder le cadre bâti ancien. Quoi faire et comment ?, in la revue H.T.M. n°3, édition AECCO, Alger, Avril 1995, p165.

⁵ <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Metropolisation.html>

Chapitre1 : chapitre introductif

La structure urbanistique d'un centre-ville se caractérise notamment par un habitat dense quadrillé de voies urbaines (rue, avenue, boulevard, etc.), et agrémentés de places ou d'esplanades. La place publique joue un grand rôle dans l'organisation des anciens tissus, l'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, « *l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Ils appartiennent soit à l'État soit à aucune entité juridique et morale de droit ou, exceptionnellement, au domaine privé. La définition juridique ou partagée de l'espace public a beaucoup évolué dans l'espace et dans le temps, et continuera d'évoluer, dont probablement au niveau européen* »⁶.

Alger ; une des villes qui dominait la baie méditerranéenne depuis des siècles ; était toujours sujette aux successions des civilisations, un fait qui là transformait en mille-feuille culturel, encore lisible dans les strates urbaines judicieusement disposées dans l'amphithéâtre de la baie, laissant personne indifférent. C'est la raison pour laquelle le gouvernorat du grand Alger et par sa volonté et la volonté des citoyens a décidé sur un nouveau plan d'aménagement ; qui permettra à cette ville de reconquérir son ancien positionnement et s'inscrire dans la grande compétition de métropolisation occurrente dans le bassin méditerranéen (Euro-Med : Marseille, Casa Medina : Maroc) et s'ouvrir comme une ville du monde sur la 3^{ème} millénaire.

C'est dans le cadre du Lifting du grand Alger qu'une réhabilitation du centre historique a été envisagée à travers la réorganisation de l'ancien tissu en proposant l'injection de balades et espaces publics.

Dans ce contexte nous avons choisis le marché Rédha Houhou (Ex : marché Clauzel), comme une opportunité pour expérimenter un processus de recomposition d'un ilot au sein du tissu du 19^{ème} siècle d'Alger, un ilot caractérisé par un flux important du fait de sa proximité de la station du métro, la gare ferroviaire de l'Agha et des lignes importantes du transport en commun (bus), aussi sa richesse historique et sa position proche de la Grande Poste et de l'université d'Alger 1.

Tous ces paramètres nous ont permis d'estimer que cette situation nous permettra à proposer un réaménagement qui participera à la réhabilitation de l'hyper centre au sein de la transformation d'Alger et l'injection d'un projet qui mettra en valeur la position de cet ilot.

⁶ Espace public européen : histoire et méthodologie European public spaces: history and methodology ; Colloque international Paris, 9-10 octobre 2014 - 9-10

I.3. PRESENTATION DU CAS D'ETUDE :



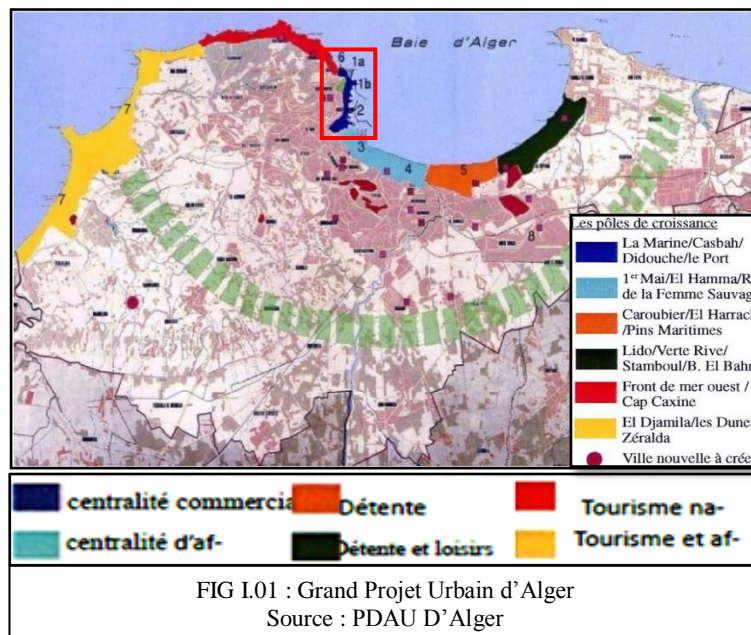
Notre choix du cas d'étude c'est porté sur l'hyper centre d'Alger ; une situation très particulière avec toutes les problématiques qu'elle invoque et sur plusieurs échelles ;

a-Echelle territoriale:

Le processus de métropolisation d'Alger est une action qui remonte dans le temps aux années 90. Il était matérialisé par Le Grand Projet Urbain ou le G.P.U ; qui divisa Alger en 06 pôles. Le programme du GPU se fonde sur des propositions de plans précédents, « l'essentiel du programme du GPU rejoint celui du PUD élaboré en 1985 puis revu et corrigé par le PDAU en 1995 »⁷, pour aboutir concrètement à des actions articulées autour de cinq pôles de croissance. Notre aire d'étude se situe au niveau du 1^{er} pôle, les actions de développement dans ce pôle : ⁸

- *Premier pôle* : « Quartier-mémoire de la ville » dans l'axe « Marine – Basse Casbah – rue Ben M'Hidi – rue Didouche – le port » ;

Il vise la réouverture de la ville sur son port, à rendre la mer accessible aux promeneurs et à faire des quartiers de la ville Marine et la pêche des lieux de promenade et de détente. Il est prévu l'agencement d'un port de plaisance, la transformation des voûtes en lieux de loisirs, dans cette partie du centre-ville, seront implantés également des parkings, un centre commercial, des salles de sport, des sièges de banques, des galeries commerçantes, des hôtels.

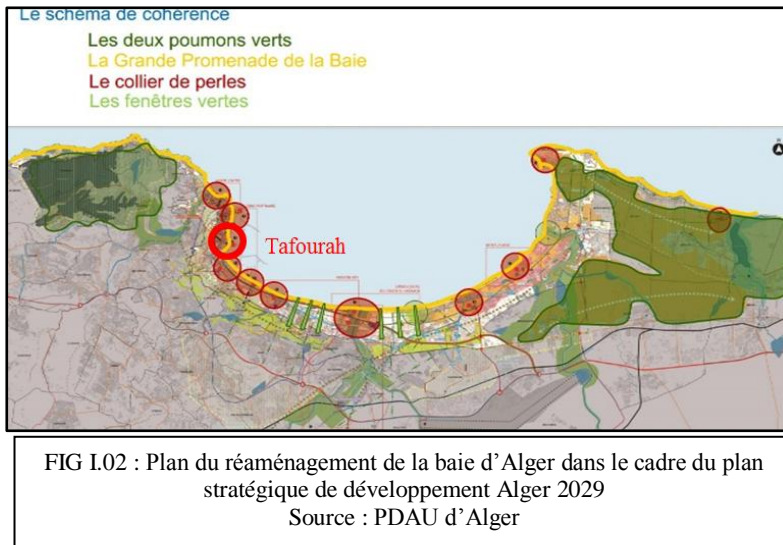


⁷ Nassima Dris, « *Projet urbain et espace public à Alger. De la ville programmée à la ville revendiquée* », presses universitaires François-Rabelais, 2002, disponible sur l'adresse : <https://books.openedition.org/pufr/288?lang=fr>, consulté le 02/08/2018.

⁸ Nassima Dris, *ibid*

Chapitre1 : chapitre introductif

Après quelques années un nouveau plan d'action était établi, insistant toujours sur la notion de métropolisation afin qu'Alger devienne : Alger Métropole Méditerranéenne et tout ça en proposant un nouvel aménagement de la baie d'Alger.



Le plan stratégique 2009/2029 qui vise à transformer la capitale en une "perle de la Méditerranée" ou l'aménagement de la baie se fera selon le principe du « collier de perles », au cœur de chacune des perles sera construit un aménagement d'une grande envergure près de la mer. Notre aire d'étude se situe au niveau de deux perles ou pôles à savoir le pôle de Tafourah, et le pôle du 1 Mai, le plan d'aménagement vise à faire du premier un pôle de rencontres internationales qui accueillera un espace congrès et expositions, le deuxième un pôle recherche scientifique⁹.

b-Echelle de l'aire d'étude: L'hyper centre d'Alger.

Le dernier plan d'aménagement de la ville d'Alger propose de réhabiliter l'hyper-centre d'une façon que la ville retrouve son ancienne relation avec la mer ; cela a été effectué par la proposition d'aménagement de plusieurs promenades le long de la baie sous forme de transversales maritimes qui vont réconcilier la ville avec la mer et redonner souffle au sein du tissu aussi dense de cette dernière.

Dans la révision du nouveau PDAU d'Alger pour la période 2009-2029, une attention particulière a été portée sur l'espace public par l'adoption d'une **charte des espaces publics**, « comme support et une garantie de cohérence et de qualité de toutes les interventions urbaines en ce qui concerne les projets



FIG I.03 : Le schéma des espaces publics
Source : Rapport d'orientation PDAU d'Alger

⁹ Ewa Berezowska-Azzag « *Projet urbain, comprendre la démarche du projet urbain* », édition Sunergie, 2012.

Chapitre1 : chapitre introductif

prioritaires »¹⁰. Les principes d'orientations de base pour intervenir sur l'espace public algérois décrite dans le plan stratégiques d'Alger doivent favoriser¹¹ : une approche d'intervention en réseau, où l'espace public est compris comme un ensemble d'espaces qui s'enchaînent, le caractère identitaire du lieu, la continuité et la perméabilité qui ne fait que consolider le maillage urbain, la qualité de l'espace, l'accessibilité et la diversité.

c-Echelle du site d'intervention: Recomposition de l'îlot du 19^{ème} siècle :

Notre site d'intervention s'agit de l'îlot du marché Redha Houhou (connu sous le nom du marché Meissonier) qui a connu plusieurs transformations à travers l'histoire : avant le 1830 : le site faisait office de place public ou les troupes des janissaires se regroupaient ; la place demeure jusqu'à l'an 1904 là où les français ont introduit un marché : Le marché Clauzel.

PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE L'ÎLOT DU MARCHÉ :

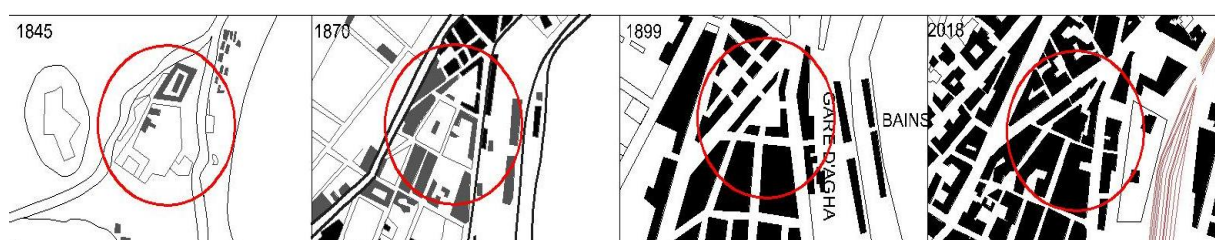


FIG I.04 : Processus de transformation de l'îlot du marché
Source : Auteurs à la base des cartes historiques

Aujourd'hui notre site joue le rôle d'un point intermédiaire entre deux promenades proposées :

La promenade de la grande poste et la promenade de la place du 1^{er} Mai.

Ces situations-là composent un grand laboratoire urbain qui nous donne l'occasion d'expérimenter afin de trouver des réponses aux problématiques engendrés par les particularités

morphologiques et symboliques de la ville d'Alger et notre site d'intervention.

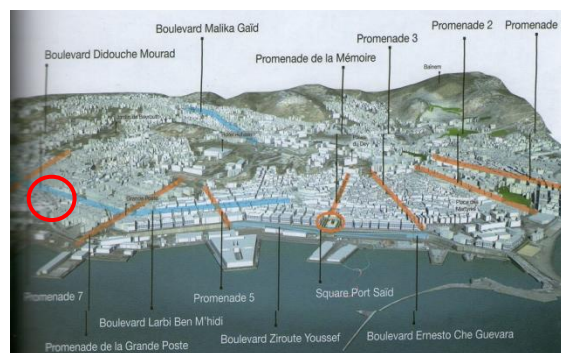


FIG I.05 : Le schéma des promenades proposées par le plan stratégique 2009, 2029
Source : Rapport d'orientation du PDAU d'Alger

¹⁰ Rapport d'orientation du PDAU d'Alger, p.71, in Parque EXPO/Wilaya d'Alger. Stratégie et Schéma d'aménagement des espaces publics et emplacements réservés- Patrimoine construit (Livrablé 12B) octobre 2009.

¹¹ Rapport d'orientation du PDAU d'Alger, p.p. 131-133.

I.4 PROBLEMATIQUE :

Comme déjà mentionné, notre cas d'étude est particulier sur plusieurs niveaux, chose qui a fait surgir plusieurs problématiques :

Notre site est l'héritage d'une histoire historique dans algérois faisant 19^{ème} siècle.

d'intervention est une trame urbaine l'hyper centre partie du tissu du pour cela :

Compte tenu de la complexité et de l'importance du site ?

un tissu urbain permettant la saturation du tissu existant :

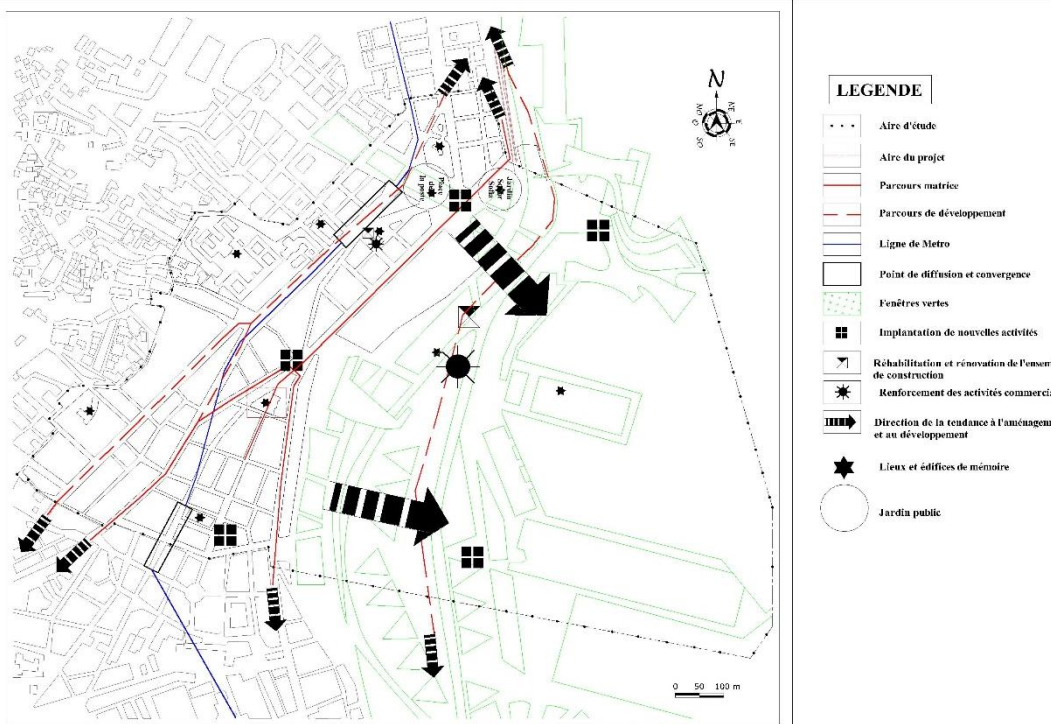
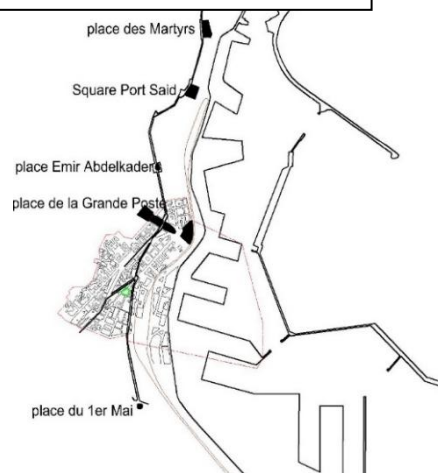


FIG I.06 : Schéma des tendances à l'aménagement et aux développements
Source : Auteurs sur la base du fond de carte du PDAU 2016

Le marché garde toujours l'esprit de la place, aujourd'hui il est caractérisé par un flux très important, du coup une analyse d'un parcours reliant la place des Martyrs à la place du 1^{er} Mai nous a permis de constater l'absence d'une place intermédiaire entre la grande poste et le 1^{er} Mai,



Chapitre1 : chapitre introductif

sachant que le plan stratégique de métropolisation du grand Alger prévoit l'injection et la réhabilitation des espaces publics existant afin de revitaliser l'hyper centre, dans ce contexte **comment recomposer la place du marché et renforcer le maillage urbain ?**

- Comment intégrer la place du marché au réseau des espaces publics ?

I.5 HYPOTHESES :

Notre situation : le marché Rédha Houhou est un site qui connaît un flux très important, situé à proximité de la station du métro et la gare ferroviaire de Tafourah, sans oublier la route nationale N11 et les boulevards Didouche Mourad et Hassiba Ben Bouali. Il se trouve sur un axe qui relie une série de places et coulées vertes.

FIG I.07 : Schéma de parcours des places urbaines le long de la baie.
Source : Auteurs sur la d'image satellitaire

- Pour insérer l'îlot du marché dans la dynamique métropolitaine: la place du marché doit se connecter au réseau des espaces publics, ce qui fait que notre projet s'inscrit dans la tentative de recomposition de l'ancienne place du marché dans le nouveau paysage urbain, par la création d'une place intermédiaire sur le parcours qui relie la grande poste à la place du 1^{er} Mai
- L'îlot est traversé par un flux important, le projet doit donc assurer la perméabilité et la connexion de l'îlot au maillage urbain.
- Afin de renforcer la vocation du pôle culturel de Tafourah et du pôle scientifique du 1 mai, le projet doit assurer une diversité fonctionnelle par d'un ensemble résidentiel et une résidence pour chercheurs, avec la consolidation de la mémoire du lieu (à la fois l'esprit de la place avec son marché).

I.6. OBJECTIFS :

La recomposition de l'îlot du marché va nous permettre:

-D'accompagner le processus de métropolisation en suivant les recommandations du plan stratégique ;

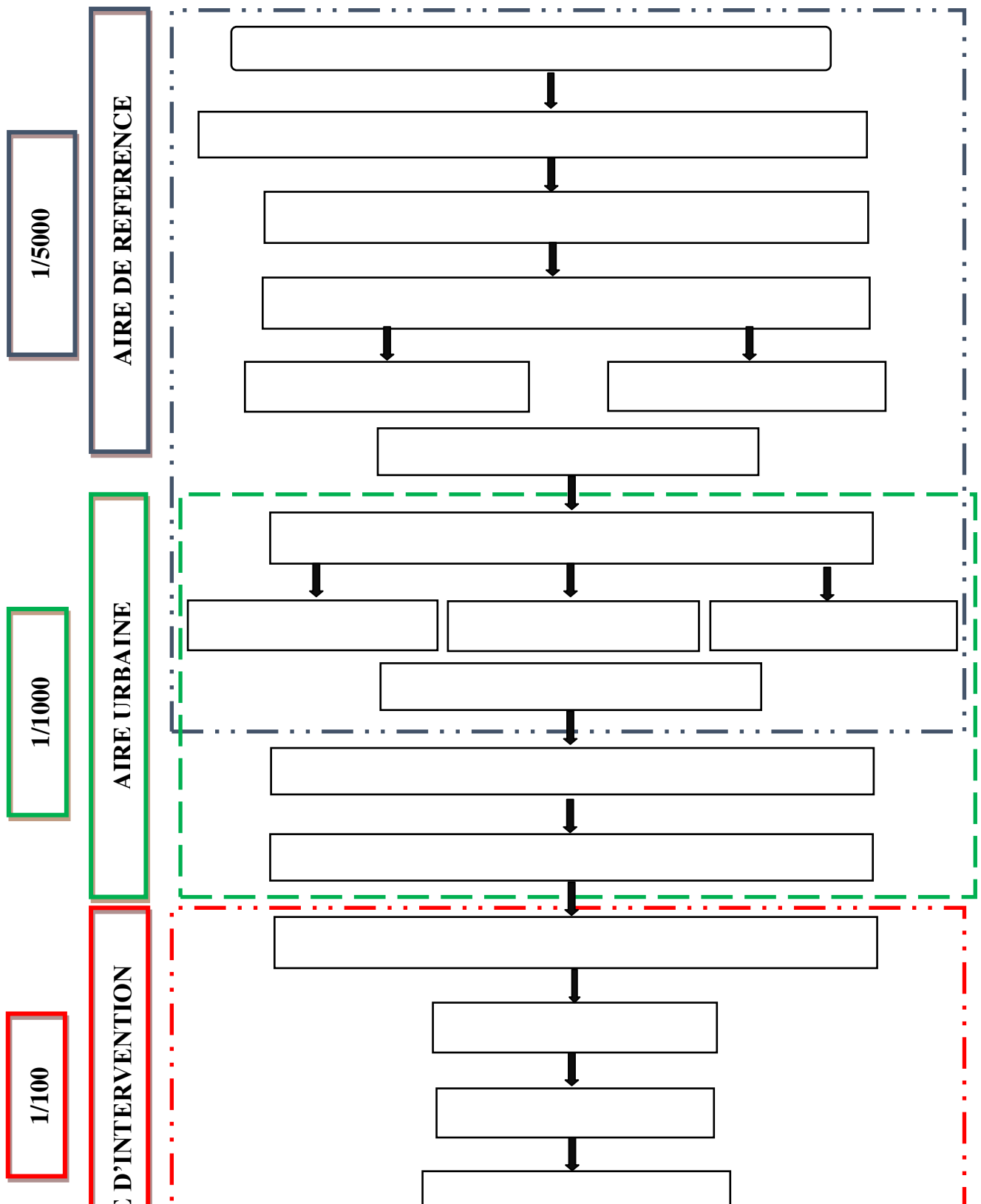
-la reconquête de l'espace urbain afin d'organiser le plein à travers le vide ;

-renforcer la nouvelle vocation du lieu qui a un potentiel qui dépasse un simple aménagement en marché.

- Ce projet est une expérience intéressante sur les possibilités de recomposition d'un îlot du 19^{ème} siècle et sa réadaptation aux nouvelles exigences du lieu.

I.7. ORGANIGRAMME METHODOLOGIQUE

Le diagramme ci-dessous résume la démarche méthodologique; divisé en trois phases d'étude et chaque phase englobe des étapes dans le but de l'obtention du projet.



I.8. PRESENTATION DU CONTE TRE

- CHAPITRE INTRODUCTIF

Ce chapitre a pour objectif l'introduction de la situation de notre cas d'étude. Il est composé : d'une présentation du master « ARCHITECTURE et HABITAT », une introduction sur le thème général, la problématique, les hypothèses et les objectifs de notre projet.

Il contient aussi le détail de notre démarche méthodologique choisie qui nous aidera par la suite à trouver les solutions pour la problématique soulevée.

- CHAPITRE II : L'ETAT DE L'ART

Ce chapitre est dédié aux analyses de différents projets nationaux et internationaux qui sont dans le même contexte de notre thématique (recomposition d'un îlot).

Les résultats de ces analyses vont devenir nos lignes guides à suivre afin de y'arriver à la concrétisation de nos objectifs et la réalisation de notre projet.

- CHAPITRE III : LE CAS D'ETUDE

Dans cette dernière rubrique de notre mémoire, on focalise sur l'aspect physique de notre situation du projet, et l'interprétation de nos résultats de recherches et analyses par un projet urbain et architecturale.

On présente dans ce chapitre la situation géographique de notre aire étudiée et ses composantes.

Des analyses diachronique, synchronique et fonctionnelle sont aussi présentés afin de mieux comprendre le lieu et tirer tous ses points forts et faibles ; ces analyses sont effectuées selon la méthode d'Alberto ZUCHELLI ; d'une part ; d'autre part on trouve aussi une analyse de l'aire d'intervention.

Et enfin la phase du projet qui compte deux parties :

Chapitre1 : chapitre introductif

- Une partie écrite : contenant les concepts suivis, les actions à mener, des règlements à respecter... etc.
- Une partie graphique : contenant les dessins composant le dossier graphique du projet.

II.1 Introduction :

C'est le chapitre qui représente l'état de l'art, Cette démarche est préliminaire à notre travail de recherche ; elle permet de capitaliser tous les acquis qui vont nous servir dans notre processus projectuel en dernier.

Une fois que nous avons étudié la ville et vue ces problématiques par la suite, on commence par les définitions de quelques concepts et consulter des exemples similaires à notre cas d'étude afin de ressortir un programme adéquat à notre projet.

Notamment, à notre aire de référence dont le problème se manifeste dans l'insertion à l'échelle métropolitaine qui nous pousse à accentuer l'importance d'organiser le plein de cette ville par son vide par **la recomposition de la place** du marché en suivant le rythme des places existantes.

Les tendances actuelles d'aménagement durable vers des îlots de plus en plus ouverts sont une alternative à l'îlot classique. Cette façon d'aménager en îlot ouvert favorise davantage les effets de transparence et de perméabilité des îlots, de là nous aborderons aussi l'aspect de **l'îlot ouvert** et les **l'espace partagé** qui sont des concepts fondamentaux dans notre projet.

Pour cela dans ce chapitre nous essayerons d'évoquer des différentes expériences mondiales qui nous mènent à bien comprendre ces concepts.

II.2 Domaine de définition :

2.1 La place :

La place est un espace public non bâti, desservi par des voies, affecté aux piétons ou aux véhicules, au revêtement généralement minéral, entouré principalement par des bâtiments, et agrémenté de mobilier urbain et d'édicules divers. Le mot vient du terme latin platea qui signifie une rue importante. La place est un espace libre de rencontres. Elle peut avoir pour vocation un marché, la nécessité de rassembler le public pour de grands événements, les fêtes, les déroulements de cérémonies politiques, religieuses ou militaires, le stationnement de véhicules, la jouissance d'une vue panoramique devant la mer ou un lac, etc. La place peut avoir pour origine la convergence de chemins ou de rues et être ainsi un espace fortuit, simplement réaménagé, ou bien avoir été créée selon une localisation choisie en fonction de son usage et de son accompagnement monumental: centre d'une agglomération, place de quartier, etc.¹

2.2. Le système des places et placettes :

Places ou placettes proches les unes aux autres et liées par des voies, aux fonctions souvent complémentaires et selon une disposition pouvant être planifiées.

2.3. La cour publique :

Placette à l'intérieur d'un îlot, accessible au public par un passage ou une ruelle, espace libre public à l'usage principalement des habitants de l'îlot et pouvant comprendre une aire de jeux.²

2.4. L'îlot urbain :

Un îlot urbain est une portion de terrain qui accueille des constructions et qui est délimité par des voies de circulation. Le plus souvent de forme géométrique simple, il peut être carré ou rectangulaire lorsqu'il est délimité par quatre voies, et triangulaire lorsqu'il est délimité par trois voies. Le terme d'îlot est employé par les géographes, urbanistes, architectes, quand le terme « pâté de maisons » est d'usage familier. Dans les pays anglo-saxons, on parle de "block". Avant d'être construite, cette portion de terrain est nommée « masse » dans les archives des Hospices civils de Lyon.

L'îlot a fait l'objet de contestations par les urbanistes imprégnés de la Charte d'Athènes, avant d'être remis à l'ordre du jour sous la forme d'îlots ouverts à la circulation piétonne.³

¹Source : (GAUTHIEZ. B, 2003)

² Source : (GAUTHIEZ. B, 2003)

³ Source : A-S Cléménçon, "Image à la une : La ville ordinaire : le laboratoire de la ville ordinaire de la rive gauche du Rhône", 2015

2.4.1. L'îlot ouvert :

L'îlot ouvert se différencie de l'îlot commun par sa forme, qui permet sa traversée. Théorisé par l'architecte-urbaniste Christian de Portzamparc, l'îlot ouvert se définit par un côté « plein », autonome et pourtant varié et un côté « vide », ouvert et lumineux.

Portzamparc formalise peu à peu le concept de l'îlot ouvert au cours des années 1980. Il l'oppose aux deux types d'îlots qui ont dominé l'architecture depuis le XIXe siècle :

le bloc haussmannien qui offre une façade continue sur la rue et, à l'intérieur, se referme sur une cour intérieure. Le plan ouvert des grands ensembles, dans lequel les immeubles ne s'orientent plus par rapport aux rues.

L'îlot ouvert rassemble des bâtiments autonomes autour d'une rue traditionnelle. La hauteur des immeubles est limitée sans être identique d'un bâtiment à l'autre. Les façades sont en général alignées sur rue mais sans continuité. La notion de continuité sert à décrire les phénomènes qui ne sautent pas brutalement, mais évoluent progressivement d'une construction à l'autre.

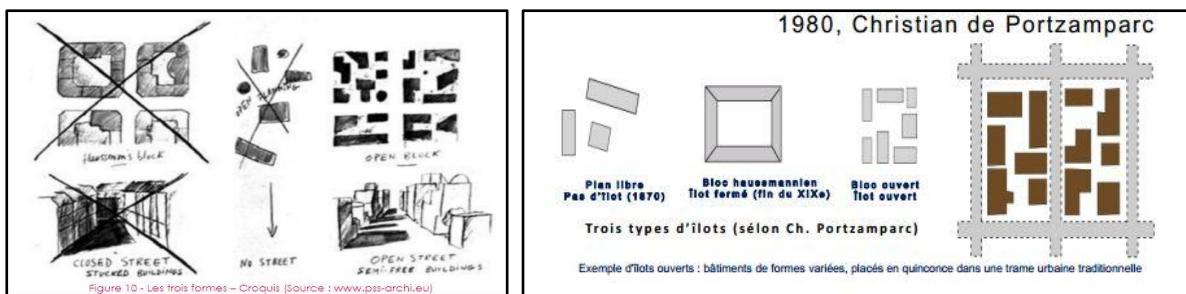


FIG II.01 : schéma de la transformation de l'îlot vers l'îlot ouvert
Source : www.oss-archi.ev . <https://dpearea.files.wordpress.com/2013/12/poster-dpea-jvaladez.pdf>

Portzamparc rejette la mitoyenneté afin de créer des appartements dotés d'exposition multiples et de créer des échappées visuelles à l'intérieur de l'îlot. Ses conceptions architecturales retiennent une hiérarchisation entre espaces publics, semi-publics et privés, que l'architecture moderniste de tours et de barres sur dalle a perdue en rejetant la rue traditionnelle multi-fonctionnelle. L'îlot ouvert présente plusieurs avantages : il permet une grande liberté architecturale avec des immeubles ayant souvent 3 façades ; il permet de faire entrer la lumière au cœur de l'îlot grâce à une maîtrise des hauteurs proposées ; il offre des vues traversantes ; il permet une perméabilité des îlots.⁴



FIG II.02 : L'îlot ouvert de C. Portzamparc
Source : https://issuu.com/louis_caudron/docs/memoire

⁴ Source : <http://projets-architecte-urbanisme.fr/ilot-ouvert-portzamparc-concept/>

2.5 Espace partagé :

« Sont des lieux qui permettent d'enrichir les pratiques de partager l'espace, en constituant une transition entre l'espace public et l'espace privé du projet. L'espace partagé s'entend comme les espaces ouverts : places, jardins, rues, liaisons douces et espaces de nature.⁵ »

II.3. Analyse thématique :

II.3.1 Exemple 01 : Les rues des hautes formes de Christian de Portzamparc (l'ilot ouvert)

Dans les années 60, une reconstruction de quartiers était prévue dans la ville de Paris, du coup un rasage d'une partie de la ville était planifié. Le 13^{ème} arrondissement qui accueille l'ensemble de la rue des hautes formes a été complètement transformé. 10 ans après l'idée de la table rase était abandonnée, la hauteur des immeubles limitée et un concours sur le terrain en impasse dont il accueille l'ensemble du projet dans nos jours fut organisé par la Régie Immobilière de la ville de Paris et le Plan d'Construction.

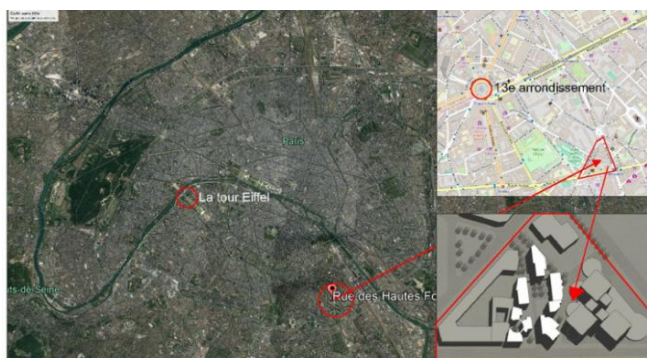


FIG II.03 : Situation du projet

Source : <http://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/les-hautes-formes/>

Dans ce concours l'architecte Christian de Portzamparc au lieu de projeter un seul bâtiment, il propose la traversée d'une rue, une place et un ensemble de plusieurs petites tours et immeubles. Malgré la densité la sensation de claustrophobie était éliminée. Grâce au rythme des façades, aux arbres, à la rue et son ouverture sur la ville un paysage architectural intérieur, calme et lumineux a été créé.

Le projet de la rue des hautes formes représentait la première réflexion sur le thème de l'ilot ouvert, le renouveau de l'architecture parisienne à la fin des années 70, de rompre avec le fonctionnalisme de l'architecture internationale et des constructions en série.

3.1.1 Programme:

Ce projet est un ensemble de 209 logements HLM pour la Régie Immobilière de la ville de Paris. Il est composé de 6 bâtiments sur une superficie de 11460 m².

⁵ Source ; Ed. Rennes, Apogée - Bassand Michel, Compagnon Anne, Joye Dominique, Stein Véronique « Vivre et créer l'espace public »

3.1.2 Les principes du projet

Le projet propose des grands principes à traduire dans des règles du jeu urbain, visant à encadrer l'évolution du projet dans le temps :

L'îlot ouvert

Le projet de la rue des Hautes Formes est considéré comme une toute première réflexion sur le thème de l'îlot ouvert. La notion de l'îlot ouvert développé par l'architecte de Portzamparc est venu révolutionner le plan traditionnel (îlot fermé/haussmannien) ; les avantages de ce dernier sont :

- De multiple orientations pour les immeubles (souvent 03 façades) ce qui garantit la diversité et richesse architecturale ;
- Pénétration du soleil au cœur de l'îlot, qui permet le bon ensoleillement;
- Des visions proches et lointaines grâce au rythme de façades;
- Perméabilité des îlots.⁶

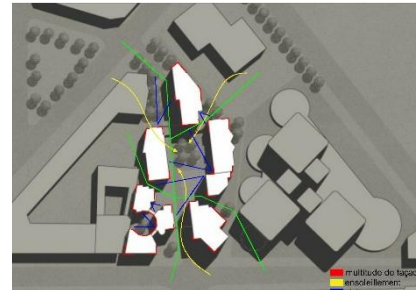


FIG II.04 : la multiplié des orientations

Source : <http://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/les-hautes-formes/> modifié par l'auteur

La traversée :

Afin d'éliminer la sensation de claustrophobie, dresser l'espace public et assurer la richesse architecturale et le bon ensoleillement.

L'alignement et le jeu de gabarit :



FIG II.05 : images qui représente : la traversée, l'alignement et l'espace public crée dans ce projet

Source : <http://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/les-hautes-formes/> modifié par

Les alignements seront la garantie de la cohérence du projet tout en offrant une grande diversité dans l'architecture des bâtiments. Christian de Portzamparc définit trois alignements qui correspondent à trois hauteurs de bâtiments (bas, moyens et hauts).

⁶ Source : <http://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/les-hautes-formes/>

Chapitre2 : état de l'art

La création d'espaces publics

Grace au concept de l'îlot ouvert, un espace publique intérieur est dégagé ; chose qui donne souffle à l'îlot.

Les limites symboliques :

Christian de Portzamparc a trouvé un moyen pour marquer l'entrée et les limites de l'îlot de la rue des Hautes Formes d'une façon discrète et symbolique en utilisant des linteaux qui relient deux bâtiments, aussi un arc pour marquer l'entrée à l'espace intérieur privé.



FIG II.06: les limites symboliques

Source : <http://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/les-hautes-formes/> modifié par l'auteur

3.1.3 Les objectifs du projet

- Casser la monotonie de l'architecture qui a précédé le thème de l'îlot ouvert ;
- Démontrer que l'architecture contemporaine peut jouer et composer avec la ville existante ;
- Créer un paysage architectural intérieur ;
- Eliminer la sensation de claustrophobie malgré la densité.⁷

II.3. 2 Exemple 02 : l'expérience allemande Potsdamer Platz (architecte Renzo Piano)

3. 2.1 Présentation du projet :

La Potsdamer Platz (la place de Potsdam) est une place du centre de Berlin, en Allemagne pendant la première partie du 20ème siècle, la place est détruite pendant la guerre et devient un no man's land dans le cadre de la guerre froide, coupée en deux par le mur de Berlin. Les majeures parties des immeubles qui la bordent actuellement ont été construits depuis la réunification de 1990.

La place compte parmi les lieux les plus marquants de Berlin et elle est fréquentée par un grand nombre de touristes.⁸



FIG II.07 : Situation du projet

Source : https://media1.picsearch.com/is?aKSJi-8GSqQVL_vfSgFmQK2-QWoUZfOzx_85SGIUq5U&height=227:

⁷ Source : <http://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/les-hautes-formes/>

⁸ Source ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Potsdamer_Platz

3. 2.2 Historique

La Potsdamer Platz n'était à l'origine qu'un carrefour aux portes de Berlin dont les routes menaient à Charlotte burg, Schonberg et Potsdam. Avec l'industrialisation du 19eme siècle, le carrefour se fit absorber par la ville, à l'étroit dans ses enceintes. On y construisit les gares de Potsdam et d'Anhalt aussitôt les hôtels, restaurant et coffee vinrent alors border la place. Au début du siècle, la Potsdamer Platz fut le carrefour le plus encombré d'Europe ou 34 lignes de métro y faisant leurs jonctions.

En 1926, Erich Mondelson y fit construire la columbushaus, un immeuble bureau considéré l'un des plus moderne d'Europe.

Le No man's land de la guerre froide :

En 1945, la place dévastée, située à l'époque à la jonction des secteurs britanniques, américaines et soviétiques, devint une plaque tournante du marché noir. Les édifices éventrés par les bombes furent par la suite rasés et laissèrent derrière eux un immense no man's land entre les secteurs occidentaux et soviétiques.⁹



FIG II.08 : L'hôtel Bellevue (à gauche) et l'hôtel Palast sur la Potsdamer Platz, en 1914.
Source : <https://upload.wikimedia.org/>



FIG II.09 : La Potsdamer Platz en 1924.
Source : <https://upload.wikimedia.org/>



FIG II.10 : La place en ruines en 1945 (à gauche la Columbushaus et à droite l'hôtel Fürstenhof).
Source : <https://upload.wikimedia.O>

3. 2.3 La problématique

Le défi posé par la reconstruction d'un des principaux centres de Berlin était de transformer un terrain vague et sablonneux en nouveau centre urbain de la capitale de l'Allemagne réunie. L'enjeu consistait à reconsidérer les principes fondamentaux de l'urbanisme de la fin de 20eme siècle. De nombreuses questions devaient être résolues. Comment concilier les intérêts publics et les intérêts privés ? Comment planifier les accès routiers et les infrastructures et comment décider du style de l'architecture ?

3. 2.4 L'étude du master plan

L'étude du master plan du Richard Rogers et ses partenaires avait proposer de faire un site flexible qui rétabli Potsdamer Platz comme le centre d'intérêt du tracé radiale des rues historiques de Berlin, ce concept adresse le future de la croissance du trafic de Berlin, en offrant des nouvelles routes



FIG II.11 : Le master plan de Potsdamer Platz
Source https://www.rsh-p.com/assets/uploads_large/1570_0021.jpg:

⁹Source : <https://potsdamerplatz.de/en/history>

Chapitre2 : état de l'art

pour le transport public et un majeur échange de transport accommodant plus de 250000 personnes sur des bases quotidiennes.

3. 2.5 Le programme de Daimler quartier :

Plus de 2 milliards d'Euros furent investis par Daimler pour la construction des 19 bâtiments de son complexe, d'une surface de près 70000 m².

- La moitié du Daimler quartier fut destinée à l'aménagement des bureaux ;
- 30% à des infrastructures de divertissement ;
- Et 20% à des logements.

Chaque jours 10000 personnes y vivent où y travaillent.¹⁰

3. 2.6 Concepts du projet

Au niveau urbain

- Une bonne intégration dans son milieu.
- Une organisation radiale autour d'une tour importante, avec la mise en valeur des axes qui convergent depuis le centre urbain.
- Formes de parcelles similaires, rectangulaires au milieu et triangulaires dans les extrémités.
- La recreation d'une vie urbaine authentique par l'intégration de bâti résidentiel a des équipements commerciaux mais aussi a de l'immobilier d'affaires et de loisirs ; pour s'assurer que ce quartier puisse vivre vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Au niveau architectural

- L'utilisation des pilotis circulaire pour détacher le volume du sol.
- Les différents types de revêtements utilisés pour enrichir l'architecture en gardant à chaque fois.

¹⁰ SOURCE : <https://archello.com/project/potsdamer-platz>

II.3.3 Exemple 03: Le projet 22@ Barcelone

3.3.1 Présentation de la ville de Barcelone et du quartier Poblenou :

BARCELONE est l'une des villes de la Catalogne, elle se trouve sur la cote, au bord de la mer Méditerranée entre les embouchures des fleuves Besòs et Llobregat. Barcelone est de 100 km² pour 2.9 millions d'habitants.

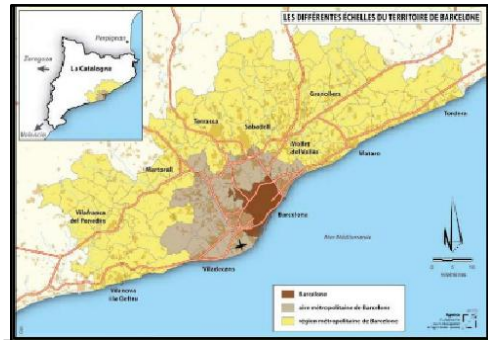


FIG II.12 : Situation De la ville de poblenou

Source :

http://www.ecocites.logement.gouv.fr/IMG/pdf/07-22barcelona-francais_cle09f517.pdf

3.3.2 Présentation du quartier Poblenou :

PUEBLO VUEVO, Poblenou en castillan, est un ancien quartier de tradition industrielle et ouvrière de Barcelone situé à la pointe est de la ville, en limite du fleuve Besòs. Touché par la désindustrialisation dans les années 1960-70, c'est un quartier qui fait l'objet depuis 2000 d'un vaste programme de renouvellement urbain baptisé 22 @ Barcelona.

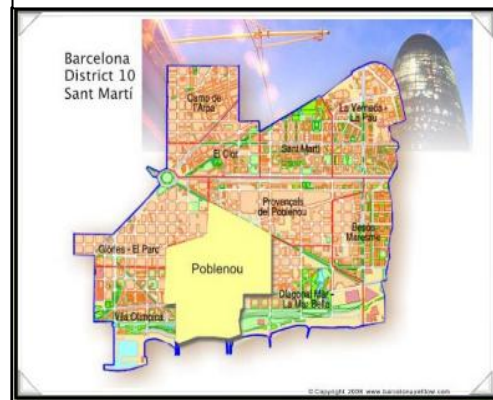


FIG II.13 : quartier Poblenou

Source :

http://www.ecocites.logement.gouv.fr/IMG/pdf/07-22barcelona-francais_cle09f517.pdf

3.3.3 Présentation du projet 22@ Barcelone :

C'est un projet de développement économique qui vise à poser la métropole Barcelona dans la compétition territoriale au niveau européen, un projet mondial. Le projet est approuvé l'an 2000, il se situe dans le quartier industriel désaffecté de Poblenou « el Poblenou » composé de 200ha d'industries obsolètes ; il offre une opportunité de transformer le district de poblenou à une plateforme scientifique ; technologique et culturelle importante.

L'aménagement se base sur le remplacement de l'ancienne qualification urbanistique « 22a » qui établissait un usage du sol exclusivement industriel, pour la nouvelle clé « 22@ ».



FIG II.14 : vue aérienne du projet

Source :

http://www.ecocites.logement.gouv.fr/IMG/pdf/07-22barcelona-francais_cle09f517.pdf

3.3.4 Programme du projet :

Le programme se décline en six opérations cohérentes :

AXE LLACUNA : constitue un linéaire de connexion entre les principaux espaces publics du quartier.

COMPUS AUDIOVISUEL : ce secteur a vocation à accueillir les entreprises et institutions liées au secteur audiovisuel pour en faire un espace de référence.

PARC CENTRAL : site d'activité valorisé par le parc central du quartier situé à proximité.

PUJADES-LLULL EST : cet aménagement a pour vocation de mettre en valeur la connexion avec le centre de Barcelone.



FIG II.15 : vue aérienne du projet

Source: http://www.ecocites.logement.gouv.fr/IMG/pdf/07-22barcelona-francais_cle09f517.pdf

3.3.5 Analyse d'un îlot :

La construction de trois bâtiments dans un îlot du secteur 22@ de Barcelone réinterprète le concept de l'ingénieur et urbaniste catalan Ildefonso Cerda



FIG II.16 : situation de l'îlot

Source : image satellitaire traité par l'auteur

Le programme :

Typologie: Hôtels, Bureaux

Surface: 23.000 m²

L'habillage des façades (enduit ventilé céramique et panneaux en aluminium) répond à l'orientation solaire.

Les concepts :

- Ils ont repris les principes de structuration de l'îlot celles de Cerda, en gardant la forme initiale de l'îlot carrée avec les chanfreins de 45°
- La préservation du pavillon d'accès à l'ancienne usine de l'entreprise Unión Metalúrgica (Union métallurgique).
- Ils ont même choisi de recréer le même découpage de l'îlot de Cerda

Chapitre2 : état de l'art

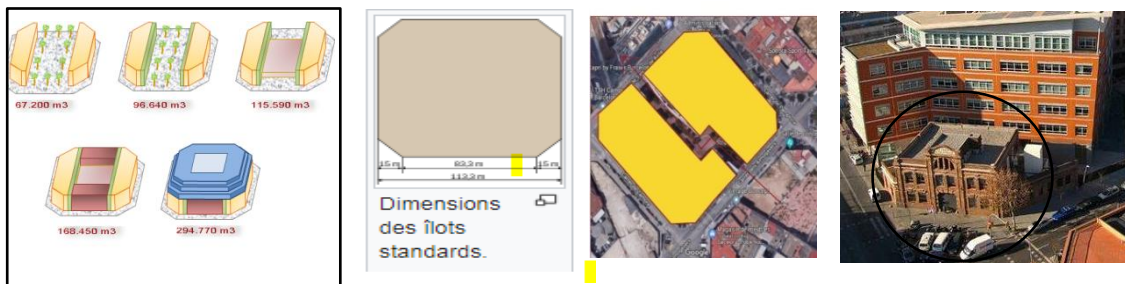


FIG II.17 : concepts de découpage de l'îlot
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_Cerdà
Images satellitaires traité par l'auteur

-Le projet constitue un ensemble ouvert qui casse les angles et la volumétrie,

En reconduisant les axes visuels vers les points d'intérêt architectural et en instaurant un tout perméable ayant des accès directs à chaque bâtiment depuis le rez-de-chaussée.

-Les toitures végétalisées répondent à des exigences de développement durable.

L'objectif :

Le projet a pour but :

Revaloriser le quartier Poblenou par plusieurs actions de renouvellement urbain économiques sans défigurer son plan d'aménagement initial fut en 1860 par Cerdà.¹¹



FIG II.18 : les voies pertinentes qui offre l'îlot
Source : image satellitaire traité par l'auteur

¹¹Source : http://www.ecocites.logement.gouv.fr/IMG/pdf/07-22barcelona-francais_cle09f517.pdf

II.3.4 Exemple 04 : Une tentative sur le tissu du 19^{eme} siècle La Parisienne

3.4.1 Présentation de la Parisienne

Un bâtiment ancien de l'époque coloniale construit en 1904, ou son rée de chaussée était occupé par une pâtisserie bien connue des algérois alors que les étages étaient occupés par des appartements construit sans structure en béton mais avec des murs porteurs, des cloisons en briques sur poutrelles métalliques que la rouille a rendu extrêmes fragiles.

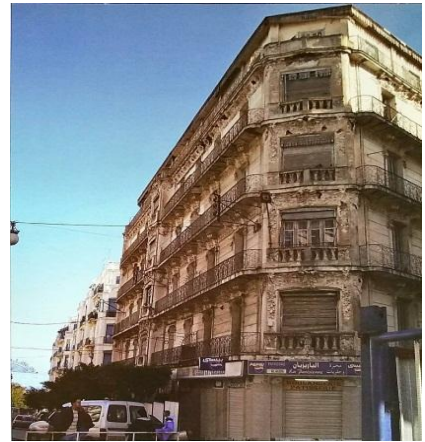


FIG II.19 : Immeuble de la parisienne 8 rue Sergent Addoun, Alger centre.
Source : revue AMENHIS N°17

3.4.2 Situation du projet

Situé au 8 de la rue SAADDOUNE à Alger centre, a un jet de pierre de la grande poste.

3.4.3 La dégradation et la démolition de la Parisienne

L'immeuble qui a vécu plusieurs ans en plus la démolition d'un mur porteur essentiel par le boulanger-pâtissier pour introduire son four, ses facteurs à rendre le bâtiment instable au lendemain du séisme du 21 Mai 2003 le CTC a classé la Parisienne rouge un immeuble à démolir et toute tentative de réhabilitation est inutile l'immeuble est une fois vidé de ses occupants et démoli.



FIG II.20 : Les poutrelles métalliques n'ayant pas été traitées anticorrosion ont rompu sous le poids des ans.
Source : revue AMENHIS N°17



FIG II.20 : Vue sur le plancher à voutains en brique sur poutrelle métallique, des fissures de l'ordre de 5cm dans le mur.
Source : revue AMENHIS N°17



FIG II.20 : Vue sur l'intérieur de l'immeuble, les débris constitué par les plâtres des plafonds et des murs jonchent le sol. Source : revue AMENHIS N°17

3.4.4 L'ALHAMBRA : centre commercial et résidentiel

Aspect architectural et volumétrique

Pour des raisons d'intégration de cet ouvrage neuf parmi plusieurs édifices datant tous de l'ère coloniale et fort du respect d'alignement une volumétrie sensiblement identique une note de modernité, contribuant à promouvoir une architecture de lumière, l'architecte a introduit au niveau des façades quelques applications de matériaux dans l'air de temps tels que : le verre , l'acier , le granit mais tout inscrit dans une enveloppe en murs pleins tendus pour être en parfaite harmonie avec les immeubles environnants.¹²

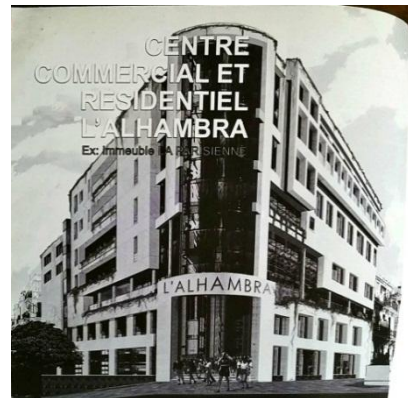


FIG II.20 : image du centre commercial et résidentiel L'ALHAMBRA
Source : revue AMENHIS N°17

Programme

Niveau-2 : sous-sol	30places de parking en double hauteur.
Niveau-1 : sous-sol	Librairie général.
Niveau 1 : RDC	Pâtisserie- Cafeteria- Salon de thé.
Niveau 2 : 1étage	Audiovisuel- instruments de musique.
Niveau 3 : 2étage	Vêtements et chaussures (femmes).
Niveau 4 : 3étage	Vêtements et chaussures (homme).
Niveau 5 : 4étage	Restaurant panoramique.
Les 2 derniers niveaux (5et6étage)	5 Duplexes de grand standing.

¹² Source : revue AMENHIS N°17

Chapitre2 : état de l'art

II.4 Synthèse :

Pour conclure on fait un tableau synthétique qui résume les 4 projets : rue des hautes formes , le Potsdam platz , le projet 22@ Barcelone et la tentative de la Parisienne . En citant les concepts retenus qui nous aident dans notre projet .

Le projet	Les concepts retenus
<p>Rue des hautes formes</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - la traversé : dresser l'espace public et assurer la richesse architecturale et le bon ensoleillement - l'alignement et le jeu de gabarit - la création d'espaces publics : espace public intérieur est dégagé ; chose qui donne souffle à l'îlot. - les limites symboliques
<p>Potsdamer platz</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -La recreation d'une vie urbaine par l'intégration de bâti résidentiel a des équipements commerciaux mais aussi a de l'immobilier d'affaires et de loisirs . -L'utilisation des pilotis circulaire pour détacher le volume du sol.
<p>22@ Barcelone</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -Les toitures végétalisées -reconduire les axes visuels vers les points d'intérêt architectural
<p>Alhambra : l' îlot de la parisienne</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -respect d'alignement. -applications des matériaux dans l'air de temps. - traitement d'angle

Conclusion :

C'est en vue de répondre à une question majeure qu'est la recomposition de l'îlot du marché Meissonier, nous avons développé des points qui sont en relation avec notre problématique.

Nous avons cherché à comprendre les différentes notions qui nous aideront à entamer notre conception à partir de plusieurs définitions : l'îlot ouvert, la place et la cour publique, ect... ce qui nous guidera dans nos travaux.

Nous avons développé plusieurs exemples internationaux et nous avons tiré des concepts architecturaux et urbains qui vont être intégrés au projet pour pouvoir arriver à notre objective primaire qui est la recomposition de la place .

III.1. Présentation de la situation du projet :

Aire de référence :

Notre situation du projet c'est porté sur la wilaya d'Alger. La capitale algérienne se situe au nord du pays, elle est limitée par :

- La mer méditerranée : au Nord ;
- La wilaya de Blida : au Sud ;
- La wilaya de Boumerdes : en est ;
- La wilaya de Tipaza : en Ouest ;



FIG III01 : Position de la commune de Sidi M'hammed dans le grand Alger
Source : Wikipédia.

Aire d'étude :

Sidi M'hammed anciennement connu sous le nom de Mustapha, une des communes de la wilaya d'Alger qui profite de la bande littorale ; se trouve à 2.5 km au sud du centre-ville ancien, limitée par Alger centre au Nord et Ouest, Belouizdad vers l'Est et El Mouradia au sud.



FIG III02 : la commune de Sidi M'hammed
Source : Google Maps.

Aire du projet :

Notre site d'intervention c'est l'ilot occupé actuellement par le Marché Rédha Houhou Ex Marché Clauzel, situé sur la rue Touati A.E.K. La superficie de l'assiette qui va accueillir le projet est de 1750 m²,



FIG III03 : situation de l'aire d'intervention dans l'aire de référence.
Source : Google Maps traité par les auteurs 2018.



FIG III04 : Délimitation du site d'intervention
Source : Google Maps traité par les auteurs 2018.

III.1.2 Morphologie du site d'intervention :

Alger est une ville qui était construite sur un point de contact entre la mer méditerranéenne et le mont de Bouzareah, ce qui fait que le site naturel de cette dernière se présente sous forme de gradin composé de trois bandes principales :

- Une bande relativement plate (0 - 25m).
- Une bande moyenne (25 – 50m).
- Une bande abrupte (> 50m)

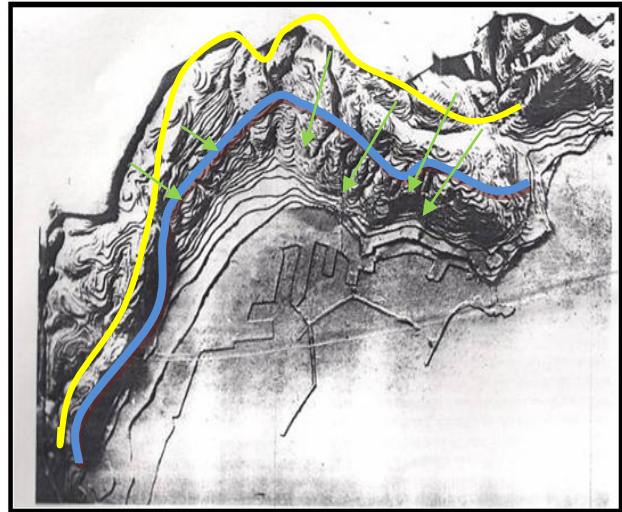


FIG III05 : La topographie de la baie d'Alger
Source : <http://www.alger-roi.fr>

Notre site d'intervention se trouve dans la bande moyenne sur une pente de 20 %.

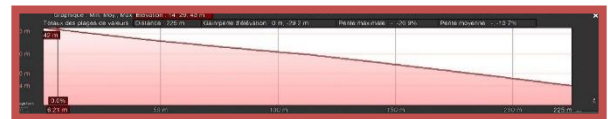
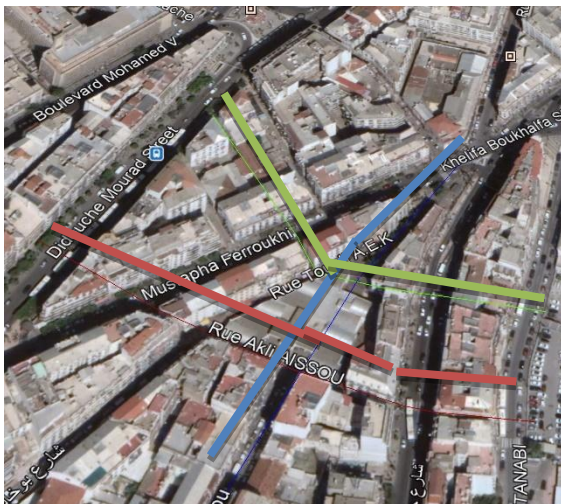


FIG III06 : coupes topographiques du site d'intervention
Source : Google Maps traité par les auteurs 2018.

III.1.3 Accessibilité :

Notre site d'intervention est desservi par :

- Boulevard Didouche Mourad ;
- Rue Mustapha Ferroukhi ;
- Boulevard Hassiba Ben Bouali ;
- Rue Khalifa Boukhalfa ;
- Des escaliers urbains.



FIG III07 : Les accès vers le site d'intervention
Source : Google Maps traité par les auteurs 2018

III.1.4 Environnement immédiat :



FIG III.08 : rue Akli Aissou
Source : photo prise par les auteurs2018



FIG III.09 : rue Touati A.E.K
Source : photo prise par les auteurs2018



FIG III.10 :rue Touati A.E.K
Source : photo prise par les auteurs2018



FIG III.11 : rue Reda Houhou
Source : photo prise par les auteurs2018



FIG III.12 : vue aérienne du site de l'intervention
Source : image satellitaire



FIG III.13 : rue Réda Houhou
Source : photo prise par les auteurs2018



FIG III.14 : rue Hassiba Bouali
Source : photo prise par les auteurs2018



FIG III.15 : la place du marché
Source : photo prise par les auteurs2018



FIG III.16 : escaliers menant vers le marché
Source : photo prise par les auteurs2018



FIG III.17 : vue du marché
Source : photo prise par les auteurs2018

III.2. Analyse diachronique de l'aire de référence:

« L'étude d'une structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps sur une succession de réactions et de croissance à partir d'un état antérieur. »¹

L'étude de la croissance nous offrira une appréhension globale de l'agglomération dans une Perspective dynamique.

Il s'agira dans notre cas d'étude de comprendre la croissance du quartier d'Agha et l'îlot du marché depuis son stade embryonnaire jusqu'à son état actuel afin d'identifier les éléments qui peuvent servir de base pour les futures interventions.

III.2.1. Processus historique de la formation de l'îlot du marché :

- Le quartier d'agha :

Le quartier de l'Agha tire son nom : Zebboudj El Agha (les oliviers de l'Agha) de ce qu'au temps des Turcs c'était là que se rassemblaient les troupes, sous le commandement de l'agha, avant de partir en campagne : ce fut ensuite le camp d'Isly.

Il a joué un rôle très important dans la formation

de la ville d'Alger actuelle, qui était la jonction entre le tissu ancien intra-muros « Casbah » et

la ville européenne extra muros « quartier Mustapha ». Le quartier se caractérise par une typologie coloniale des immeubles avec un gabarit qui ne dépasse pas le R+8.

-La gare d'Agha :

Il a gagné sa position dans la baie d'Alger après l'édification de la gare d'Agha en 1862 qui est placée près du centre-ville, à hauteur du boulevard Victor Hugo et de la rue Tirman, la gare de l'Agha n'était pas grande, mais elle avait le charme désuet de ces gares de province à un seul guichet et qui finissent par appartenir au paysage familier. Elle

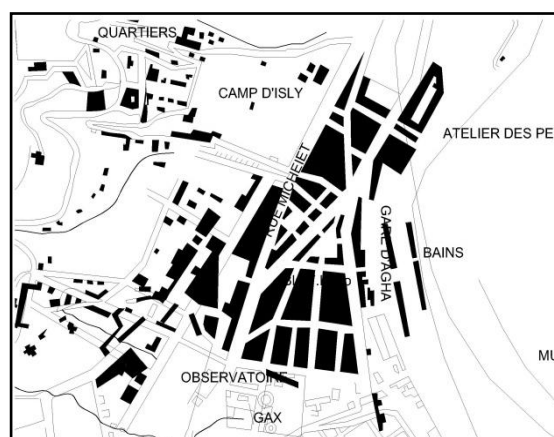


FIG III.18 : le quartier de l'Agha en 1899
Source : carte d'archive traité par les auteurs 2018



FIG III.19 : la gare de l'Agha en 1905
Source : file:///C:/Users/Crash/Desktop/historique/Pinter est.html

¹ CHEZ NOUS A GUYOTVILLE, par G.P, édition de l'Amicale des Ancien de Guyot ville, le 15 octobre 1978 à Marseille (FRANCE)

Chapitre3 : Cas d'étude

accueillait tous les voyageurs qui résidaient autour du quartier.

-Le carrefour de l'Agha :

Il est crié par un croisement des voies importantes qui construit une étoile de six :

- La rue Sadi Carnot ;
- La rue Warnier ;
- La rue Clauzel ;
- La rue Charras ;
- La rue Richelieu ;
- Le boulevard Baudin.



FIG III20 : Carrefour de l'Agha en 1902
Source : :file:///C:/Users/Crash/Desktop/historique/Pinterest.html

-L'ilot du marché Clauzel « actuellement Ridha Houhou » :

L'ilot du marché a vécu plusieurs changements de fonction durant le temps :

- 1 - Le camp de janissaire Agha avant 1845 : installation des troupes ottomanes.
- 2- Une place environ 1870 entourée par les immeubles d'habitation du 19^{ème} siècle.
- 3- Le marché Clauzel (Bertrand Clauzel un Maréchal de France) à partir de 1902 : un marché alimentaire couvert devisé en deux grands hangars.

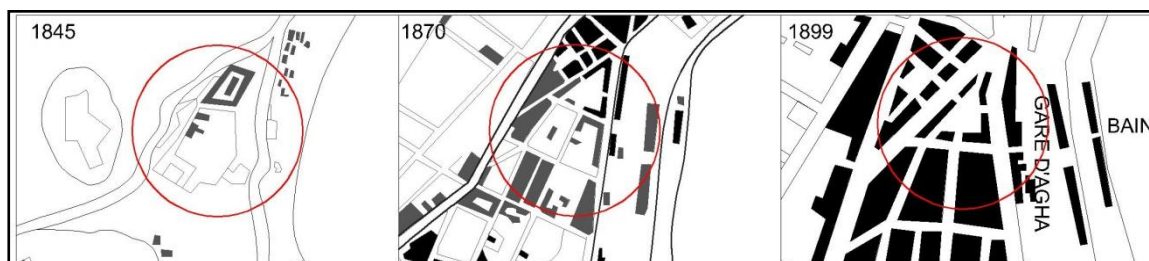


FIG III: Développement de l'ilot du marché à travers le temps
Source : cartes d'archive traitées par les auteurs.



FIG III22 : évolution de l'ilot du marché à travers le temps

Source : file:///C:/Users/Crash/Desktop/historique/Pinterest.html

-Proposition d'un nouveau marché en 1934 :

Une lettre proposant le nouveau marché était rédigée par madame L.A. Breugnot :



FIG III.23 : Façade sur le carrefour de l'Agha du projet proposé.

Source : <http://jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger08/alger036.html>.

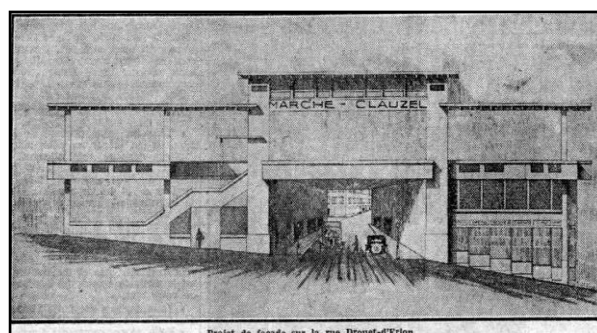


FIG III.24 : Façade sur la rue Drouet d'Erion du projet proposé

Source : <http://jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger08/alger036.html>.

« Ce projet qui comporte 14 démolitions de deux petits marchés actuels et la construction d'un vaste et moderne édifice aura aussi l'avantage de résoudre un autre problème, celui de la circulation dans ce coin est toujours très embouteillé », ils ont proposé un marché de R+1 où « Le projet dont nous souhaitons la réalisation, permettra d'agrandir la superficie du marché couvert et un considérable élargissement des rues Clauzel et Cabot »².

« Le nouveau marché possèdera un RDC et un étage, la rue Clauzel passant en tunnel sous le premier étage ». Mais cette proposition n'a jamais été réalisée.

- L'îlot du marché à nos jours :

Le marché Redah Houhou possède un RDC et un étage et occupe l'îlot complètement.

Il connaît des problèmes au niveau de la circulation intérieure et extérieure, l'anarchie sur la petite placette (des vendeurs de Dellala) et flux

très importants au niveau de la rue Ridha Houhou (ex rue Clauzel) qui nécessite une percée au niveau du RDC ou bien un élargissement.



FIG III.25 : L'intérieur du marché.
Source : photo prise par les auteurs

² <http://jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger08/alger036.html>.

CARTES historique 1

Carte historique 2

Carte historique 03

III.2.2. Synthèse de la croissance urbaine (les éléments de permanence) :

III.2.3. Bilan des instruments d'urbanisme (histoire de la planification urbaine) :

Avant le 1962 :

Plan CHASSERIAU « Napoléon ville » :

Un plan en damier a trame unique nord-est couvre 282 hectares dont 72 doivent être gagnés sur la mer.³

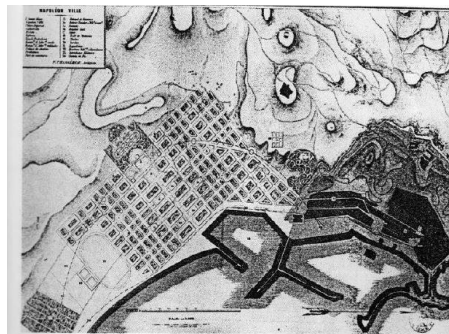


FIG III.26 : Plan Chasseriau
Source : L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique J.J Deluz

Plan Obus :

C'est un plan qui conforme à la charte d'Athènes des CIAM : la table rase.

Le projet est en 3 parties :

- la création d'une cite d'affaires sur les terrains de la marine.
- la création d'une cite de résidence sur les terrains inaccessibles de fort-l'empereur, par le moyen d'une passerelle jetée de la cite d'affaires vers ces terrains libres.
- la liaison des deux banlieues d'Alger : St-Eugene à Hussein dey par une rote autostrade établie a la cote de 100 mètres supporte par une structure de béton.



FIG III.27: Plan Obus
Source: Google Images

Plan Directeur de 1948 :

Établie par le service municipal se délimite entre la mer et les crêtes de Bâb el oued nord jusqu'au ruisseau au sud ; deux traces sur le plan routier :

- le prolongement du boulevard Galicie sur el Bier et le future boulevard Frantz Fanon sur les Tagarins.⁴

Ce plan suivre l'urbanisme d'alignement et de zoning.

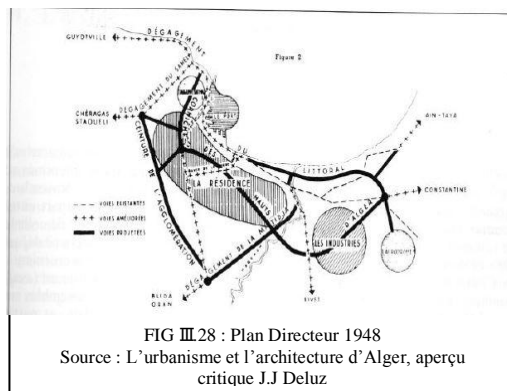


FIG III.28 : Plan Directeur 1948
Source : L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique J.J Deluz

³ DELUZ.J-J. « L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique » .Ed Mardaga, Liège ,1988 .p15

⁴ Idem.p19

Chapitre3 : Cas d'étude

Le plan HANNING :

Le plan de groupement d'urbanisme de la région algéroise qui a reconstruit tout le site au moyen d'une trame orthogonale déterminée basée sur les données géographiques de site, cette trame devait assurer le support de l'organisation visuelle et la structure d'appui de l'organisation fonctionnelle.

Son programme d'action :

- des voies longitudinales créent des axes de composition liant les hauts d'Hussein dey, kouba, el bier a Châteauneuf.
- les quartiers sont orientés dans un axe est-ouest et non pas vers le centre.
- construction du quartier des Annassers comme premier test.
- la nouvelle zone de densité urbaine impose des centres commerciaux, des centres divertissement et d'administration.⁵

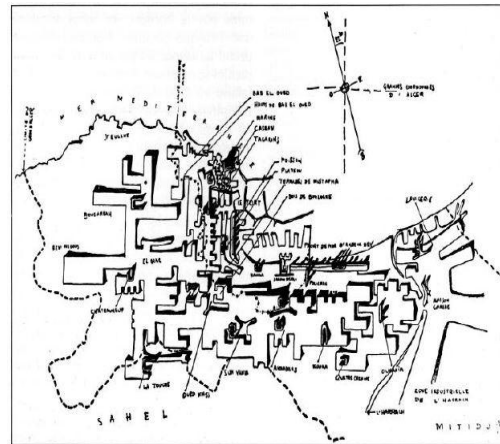


FIG III.29 : Plan Hanning
Source : L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique J.J Deluz

Après le 1962 :

Le P.O.G (le plan d'orientation général) :

- Développement de l'agglomération le long de la baie;
- Croissance vers l'est :
- à la continuité des espaces d'extension des fonctions métropolitaines jusqu'à Bordj El Bahri
- à la facilité d'organisation des infrastructures de transport
- aux « opportunités offertes par le remodelage de la zone Est (réhabilitation des quartiers)

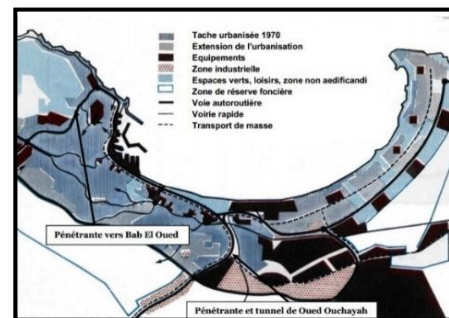


FIG III.30 : Plan d'orientation général de la ville d'Alger
Source : " Alger, capitale du 21ème siècle : Le Grand Projet de la capitale ", Alger, URBANIS, 1998, p.25)

Le P.U.D (le plan directeur d'urbanisme) :

Entamé en 1979, confié au CNERU (Centre National d'Etudes et de Réalisations Urbaines), nouveau bureau d'études étatique issu de la restructuration de la CADAT (Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire) créée avant l'indépendance

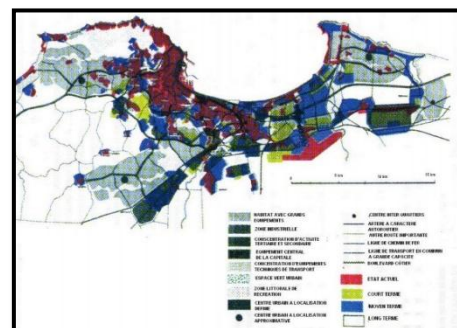


FIG III.31 : Plan directeur d'urbanisme de la ville d'Alger
Source : " Alger, capitale du 21ème siècle : Le Grand Projet de la capitale ", Alger, URBANIS, 1998, p.26)

⁵ DELUZ.J-J. « L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique » .Ed Mardaga, Liège ,1988 .P66

Chapitre3 : Cas d'étude

- Croissance vers le sud-ouest;
- Restructuration du centre d'Alger;
- Réalisation de 09 Z.H.U.N

Le P.D.A.U (le plan directeur de l'aménagement et e l'urbanisme) :

La nouvelle loi sur l'aménagement et l'urbanisme du 1er Décembre 1990.

- Croissance maîtrisée vers le sud-ouest et l'est;
- Nouvelles structurations de la ville, 08 secteurs urbains d'environ 300.000 habitants chacun;
- Distinction des secteurs d'urbanisation;
- Délimitation des périmètres des P.O.S. ⁶

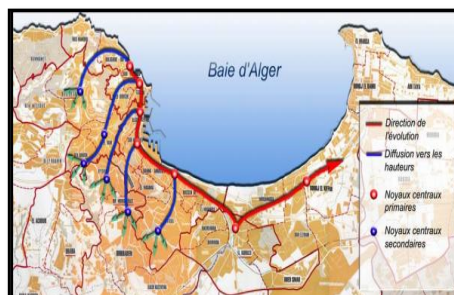


FIG III.32 : Plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme de la ville d'Alger
Source :PDAU1990

Le G.P.U (le grand projet urbain) :

- Croissance freinée;
- Ceinture et trame verte;
- Restructuration du centre;
- Création de 06 pôles centraux sur la baie d'Alger;
- Restructuration des zones touristiques;
- Renouvellement urbain;
- La nouvelle ville de Sidi Abdellah;
- L'embellissement par l'amélioration de l'image de la ville.



FIG III.33 : Plan de Le Grand Projet Urbain de la ville d'Alger
Source :GPU

Le SDAM :

Lors de l'élaboration du SNAT en 2007 la question de la métropolisation d'Alger est réellement posée, l'une des premières réponses apportées été l'élaboration du SDAAM, parallèlement les autorités de wilaya en lancé la révision du PDAU et l'élaboration du plan d'aménagement de la baie d'Alger P.A.B.A

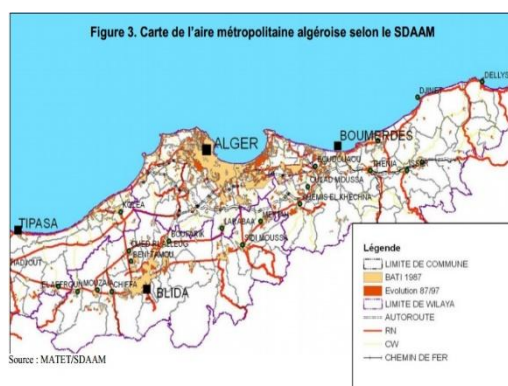


FIG III.34 : SDAM de la ville d'Alger
Source : SNAAT2007

⁶ PDAU, 1990.

Chapitre3 : Cas d'étude

2009-2029 : vers le métropolisation d'Alger :

« Le plan d'aménagement de la baie d'Alger, est un projet urbain qui vise l'inscription de la capitale Algéroise au rang des grandes métropoles à travers l'ouverture international de la ville en renforçant le positionnement international d'Alger pour jouer un rôle du carrefour Au sein du Maghreb et de la méditerranée occidentale. Il répond « une vision globale à très long terme destinée à restructurer de manière progressive mais durable, la ville d'Alger ».

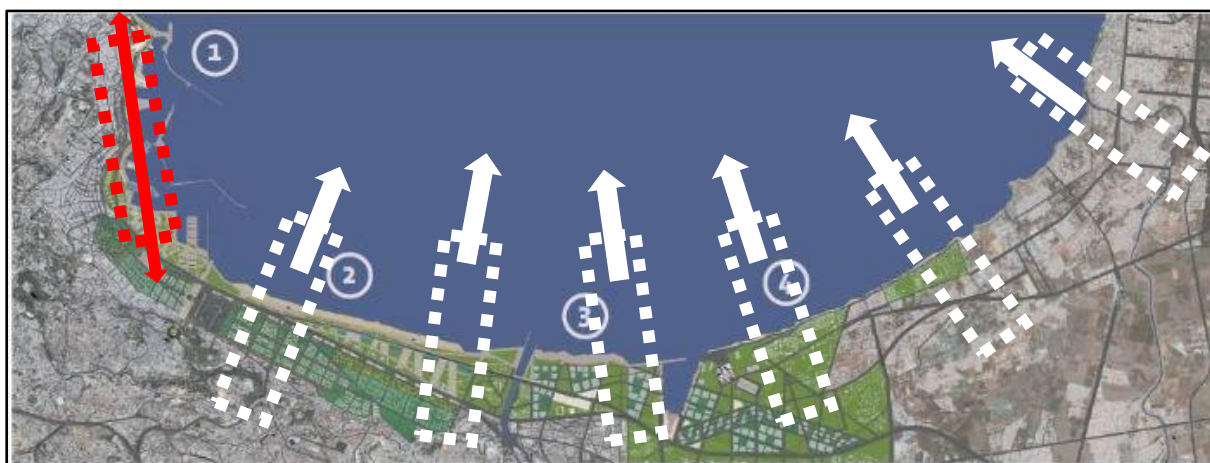


FIG III.35 : Plan d'aménagement de la baie à l'horizon 2029
Source : rapport d'orientation ARTE charpentier

-Application des servitudes administratives en vigueur. Les dispositions réglementaires identifient les servitudes administratives en vigueur dans la wilaya d'Alger devant être respectées en matière d'utilisation, d'occupation et de transformation du sol, inhérente à la catégorie de secteur et à la sous-catégorie de secteur établi par le PDAU;

-Définition des conditions de protection des sites et de l'environnement. Ici aussi, l'un des principes

à adopter pour la définition des orientations doit se fixer sur l'application des règles d'utilisation du sol établi selon les catégories de secteurs et selon les sous-catégories de secteurs établies par le PDAU;

-Classification et prévention des risques naturels et technologiques.

L'un des autres principes fondamentaux pour l'occupation rationnelle et responsable du territoire da wilaya d'Alger est lié à la concrétisation de mesures qui peuvent contribuer objectivement à la protection de la structure bâtie sur cette partie du sol, comme élément



FIG III.36 : Plan du collier de perles de la baie d'Alger
Source : rapport d'orientation ARTE charpentier

Chapitre3 : Cas d'étude

fondamental du développement d'une activité plus sûre : la préservation d'une partie du sol où l'occupation serait particulièrement dangereuse ; la sécurité des personnes et des biens et un meilleur aménagement ; l'adoption de mesures préventives de gestion qui assurent la sécurité de l'utilisation du sol.⁷

III.3. Analyse synchronique de l'aire d'étude :

Dans le but de mieux comprendre notre aire d'intervention et afin de trouver les meilleures solutions pour notre problématique posée ; on a effectué une analyse typo-morphologique ; une méthode qui s'inscrit dans l'école italienne des années 60' (S. MURATORI, A. ROSSI, C. AYMUNINO, G. CANNIGLIA).

Il s'agit d'une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale.

La typo-morphologie consiste à penser en terme de rapport, la forme urbaine (trame viaire, parcellaire, limites, etc.) et la typologie c'est-à-dire le type de construction (position du bâti, distribution internes, etc.).

On s'intéresse particulièrement à :

- **La morphologie:** étude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments la constituant (le site d'implantation, le plan de la ville, le tracé des voies, etc.);
- **La typologie :** analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ; c'est-à-dire des types d'édifices et leurs classifications selon plusieurs critères (dimensions, fonctions, distribution, systèmes constructif et esthétique) ;
- **Le type :** catégorie qui possède les mêmes caractéristiques urbanistiques et architecturales.

La méthode de la typo-morpho met l'accent sur la revalorisation des tissus urbains anciens des villes, et rejette l'urbanisme moderne. Comme ses auteurs pensent que l'histoire de la ville est inscrite dans la forme du bâti, dans la rue, et dans la parcelle et que la nouvelle ville qui vient de s'installer n'est qu'une continuité de l'ancienne ville du coup elle fait la continuité historique.

Pour la réalisation des cartes de l'analyse on a suit le guide d'Alberto Zucchelli décrit dans son ouvrage : **Introduction à l'urbanisme opérationnel et la composition urbaine.**⁸

La liste des cartes est comme suit :

⁷ PDAU ,2016.

⁸ <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/approfondissement-theorique-lanalyse-typo-morphologique/>

Chapitre3 : Cas d'étude

SYSTEME	CARTES
Bâti	-état de bâti; -typologie de bâti ; -équipement ; -lieux de mémoire ; -perception visuelle ; -quadrillage photographique ; -cartes des P.O.S ; -image mentale.
Non-bâti	-typologie des espaces non-bâti ;
Viaire	-système de transport et de circulation ; -flux directionnel ;
Parcellaire	-tracé régulateur.
Syntheses	-schéma de structure existant; -tendances à l'aménagement et au développement

Cartes des P.O.S

III.3.1 Analyse morphologique (les quatre systèmes) :

Carte du tracé régulateur :

III.3.2 Analyse fonctionnelle :

Quadrillage photographique

Etat de bati

Typologie de bati

III.3.2.1 Lecture des typologies de bâtis :

L'architecture inscrite dans le tissu de la ville d'Alger est le résultat de succession de plusieurs cultures, notre aire de référence fait partie de l'héritage français laissé après la colonisation.

Du coup on remarque une présence dominante des immeubles de rapport avec plusieurs typologies et quelques immeuble hauts des années 50' qui symbolisent eux même les nouvelles tendances architecturales au moment dit.

Etant donné que l'analyse du bâti fait partie de l'étude typo morphologique ; on a vu important de faire une lecture de ces 02 modèles de conception architecturale.

A- Qu'est-ce qu'un immeuble de rapport ? :

« Un immeuble de rapport est un immeuble abritant plusieurs logements loués par un ou plusieurs propriétaires, sa construction résulte d'une opération immobilière. Un immeuble existant peut aussi être transformé en immeuble de rapport ».

« L'immeuble de rapport étant destiné à la location par niveaux, il vise la rentabilité : il se rattache à une mentalité particulière, celle du profil calculé. Caractérisé par une plus grande hauteur d'étage (quatre à six en moyenne aux XVIII et XIX siècles), une distribution homogène et répétitive, une desserte verticale plus importante, il nécessite également beaucoup de place au sol »⁹.



FIG III.37: immeuble de rapport, boulevard Magenta, Paris
Source : http://www.wikipedia.org/wiki/immeuble_de_rapport

B- Lecture typologique par rapport à la 2^{ème} phase urbaine (1850-1881) :

A ce stade de la transformation de la ville d'Alger, une nouvelle configuration urbaine a été introduite au niveau des opérations de production urbaines, contemporaines aux interventions Haussmanniennes : *le tissu radioconcentrique*.

Cette nouvelle configuration est issue à la projection d'une nouvelle composante urbaine essentielle : *une diagonale à 45°* par rapport au grands boulevards de plus de 20 m de largeur, ce processus a engendré par la suite un nouveau type de l'immeuble de rapport : *l'immeuble a angle*.

Dans cette phase il n'y a pas que le tracé qui a su de nouvelles introductions ; les éléments architectoniques eux aussi ont su un



FIG III.38: Vue actuelle par satellite sur : la place port Saïd, la rue A. Boumendjel, la rue L. Ben Mhidi
Source : Google earth, 2011

⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Immeuble_de_rapport

Chapitre3 : Cas d'étude

grand développement en comparaison avec la première typologie dont le décor se fut simple et minimale ; le décor est devenu plus riche et intensifié ; créant des façades plus complexes.

C- Lecture typologique par rapport à la 3^{ème} phase urbaine (1881-1915) :

Durant cette phase, les extensions radioconcentriques commencent à atteindre les hauteurs joignant de différentes altitudes.

Du coup les coupures diagonales deviennent systématiques engendrant ainsi de grands îlots triangulaires et trapézoïdaux.

L'augmentation de la surface des parcelles, entraînait un agrandissement du corps de bâtiment.

L'innovation la plus marquante de cette phase, c'est le traitement d'angle en rotondes marquant les rues, l'utilisation de bow-windows, et aussi le traitement de façades avec des éléments architectoniques plus riches, plus développées et qui exprime l'opulence et la bourgeoisie du bâtiment.



FIG III.39: Vue par satellite sur :le boulevard colonel Amirouche, la rue Didouche Mourad, la rue sgt Addoun, la Place Audin Source : Google earth, 2006

D- Les immeubles hauts des années 50' :

Dans les années 50, la municipalité de la ville d'Alger a été prise de frénésie de construction et de désir de hauteur.

Cette période s'est caractérisé par la restructuration du centre-ville avec :

- La construction des bâtiments administratifs,
- Et la densification du tissu existant, par la construction des cités de recasement afin de répondre aux besoins en logements d'une population dont la courbe démographique ne cessait de croître.



FIG III.40 : Immeuble Mauritania, place du Pérou

On cite quelque exemple des bâtiments de grande hauteur de l'époque et qui fait partie de notre aire de référence :

- **Lafayette**, 75m de hauteur, a été conçu par les architectes **Michel Solivers** et **André Cazalet** en 1955, c'est un immeuble d'habitation composé d'un socle en béton armé, et un corps en ossature métallique soudée.
- **Immeuble Mauritania** à la place Pérou.



FIG III.41. : Immeuble Lafayette

Equipements

Flux directionnel

Circulation

Espaces libres

Lieux de mémoire

Perception

III.3.3 Les tendances à l'aménagement et au développement :

III.3.4 Synthèse (le schéma de structure) :

III.3.5 Potentialité du site d'intervention :

Notre site d'intervention qui est l'îlot du marché Réda Houhou (ex : Clauzel) ; se trouve dans une situation particulière, dotée d'éléments qui le transforme en un site stratégique et une assiette parfaite qui recevra notre projet par la suite.

Parmi les avantages de cet îlot ; sa proximité de : l'université d'Alger, 01, la gare ferroviaire Agha, la grande poste, le port d'Alger qui offre une parfaite ouverture sur la méditerranée.

Il est aussi bien desservi :

- il se trouve dans un carrefour qui relie parmi les plus grands boulevards à Alger-centre : Didouche Mourad et Hassiba BenBouali ;



LEGENDE:

Aire de projet	RN11	Boulevards	Coulée verte et parc	Gare ferroviaire Agha
Aire de référence	Chemin de fer	La grande poste	UNI Alger 01	Le port

FIG III.42 : Schéma de potentialité de site
Source : auteurs 2018

-la proximité de la gare ferroviaire ;

-la proximité d'une ligne de Metro qui relie 02 stations : Tafourah et Khelifa Boukhalfa ;

-la route nationale N11.

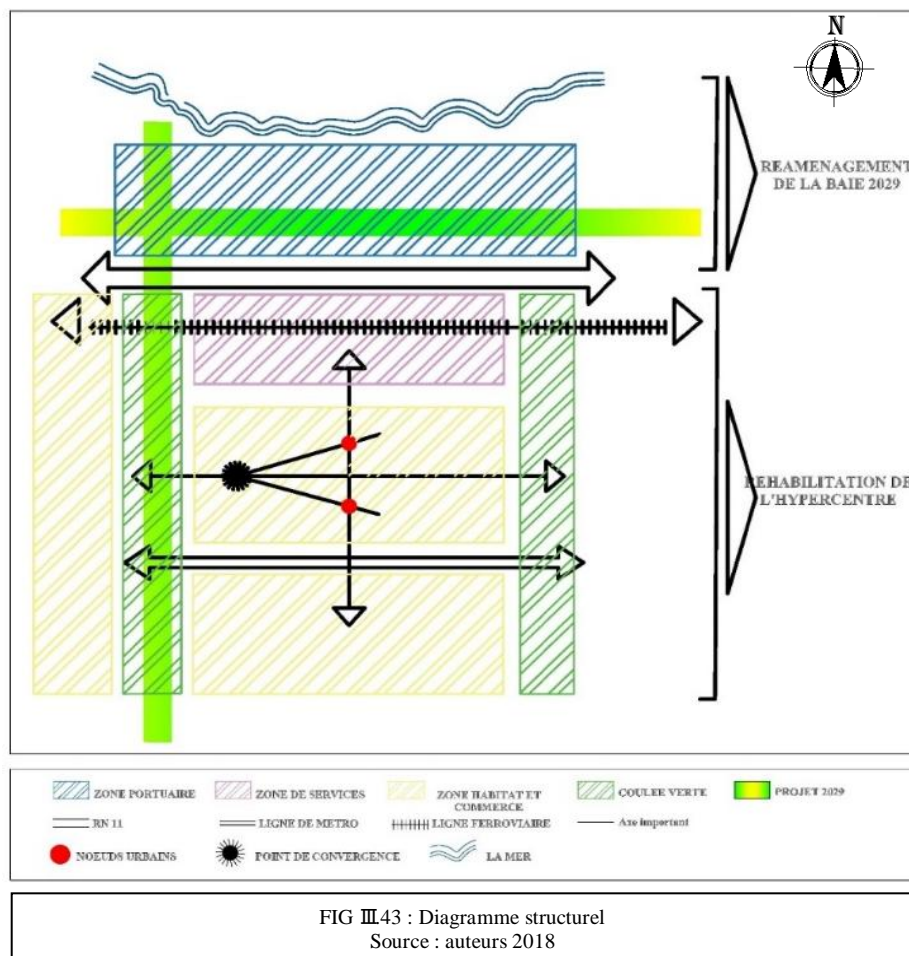
-son existence dans un contexte riche en éléments urbains comme les espaces verts, aussi par son architecture et son histoire.

III.4. Processus projectuel :

Toute expérience dans n'importe quel domaine, est sujette à un processus ; qui va ordonner l'opération et la contrôler afin d'avoir des résultats optimaux dans un cadre organisé. L'architecture n'est pas une exception : « *Tout projet doit être façonné par l'enchaînement d'arguments, la mise en ordre de conception, L'évolution de critère, bref par l'entre-lancement de multiples éléments .le projet est le fruit d'un processus de décomposition mentale* »¹⁰.

Afin de mener notre intervention qui va répondre à notre problématique dans les meilleurs des conditions et afin de créer le projet qui conviendra le plus à notre situation ; une ordonnance est établie qui s'agit du processus projectuel dont il est composé de : **un diagramme structurel, un schéma d'objectifs et un schéma de principes.**

III.4.1. Schéma de structure existant:

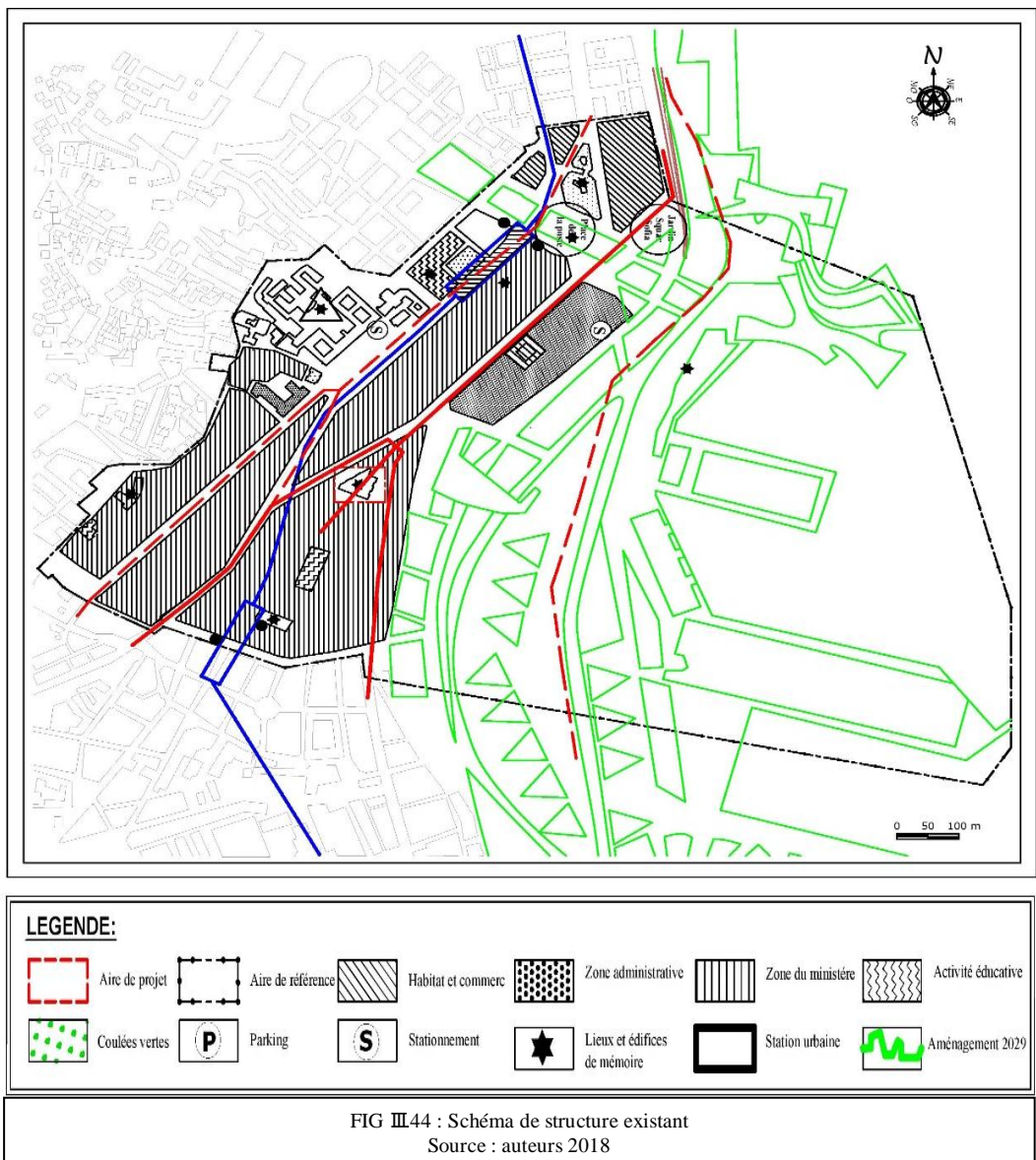


¹⁰ Richard Meir

Chapitre3 : Cas d'étude

Notre aire de référence se situe à Alger Centre, composée de la partie sud de la commune d'Alger centre et la partie nord de la commune de Sidi M'hamed ; un site riche du côté urbanistique et architectural, et qui subit actuellement une transformation majeure dans le cadre : **Alger Métropole**. Nous constatons l'existence d'un point de convergence reliant trois boulevards importants : Hassiba Benbouali, Didouche Mourad et Mustapha Feroukhi, formant un trident, nous remarquons aussi la proximité de l'université d'Alger 03 et la gare ferroviaire Agha, une zone d'équipements à influence importante et des immeubles d'habitat avec du commerce intégré.

L'étude urbaine de notre site d'intervention qui est l'îlot du Marché Rédha Houhou (Ex Clauzel) ; nous a mené à agir selon les besoins et la situation actuelle de la zone qui est la réhabilitation de l'hyper-centre.



III.4.2. Schéma d'objectifs :

Schéma d'objectifs :

Afin de répondre à la problématique de recherche, nous proposons un schéma d'objectifs ; montrant les actions d'intervention urbaine qu'on va mener au niveau de notre site d'intervention.





-  Conservation des immeubles existants
-  Démolition du marché et recomposition de l'îlot
-  Agrandissement et réorganisation de la place du marché
-  Création d'un passage urbain

FIG III45 : Schéma d'objectifs
Source : Image satellitaire traitée par les auteurs



III.4.3. Schéma de principes d'aménagement :

Le schéma de principes de l'aménagement traduit le programme qu'on a projeté, après avoir relevé les orientations adéquates à notre situation.






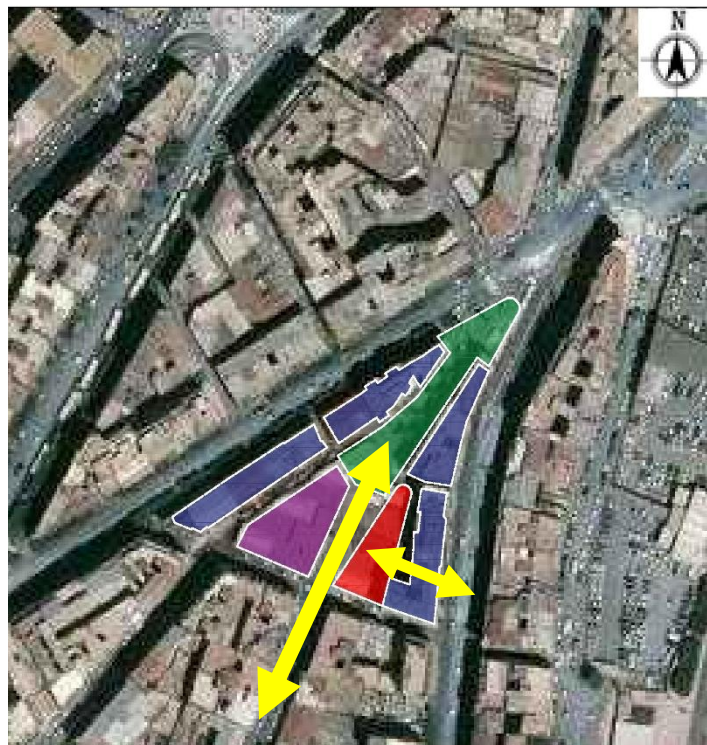
-  Immeubles coloniales conservés
-  Immeuble d'habitat avec commerce projeté
-  La place du marché
-  Habitat pour chercheurs projeté
-  Passage urbain

FIG III46 : Schéma de principes de l'aménagement
Source : Image satellitaire traitée par les auteurs



III.4.4. La composition urbaine:

Depuis les premiers tracés de villes « *la composition urbaine a eu pour rôle de définir l'organisation de l'espace de la ville ou du quartier à aménager.* » ses objectifs sont : « - *fournir une image globale, fixer des règles relatives à la localisation, l'implantation et à l'élaboration des projets successifs de construction.* »¹¹ C'est ainsi que J.P. Lacase, dans son ouvrage : « les méthodes de l'urbanisme. » définissent la composition urbaine. Il ajoute que cette dernière s'intéresse pour l'essentiel à l'aménagement des espaces libres de la ville. Contrairement à l'architecture, la composition urbaine ne vise pas un objet fini; le changement est le propre de la ville, elle est inscrite dans le temps.

« *La composition urbaine est bien souvent définie comme étant un mode de conception engagé dans le projet urbain, entendu comme représentation dessinée de ce qui devra être réalisé. C'est une pratique et un ensemble de connaissances et de savoir-faire qui font partie des sciences du projet si cet ensemble désigne celles qui visent à aider, à concevoir et organiser un projet.* »¹²

Principes de compositions urbaines :

La réalisation d'un édifice doit se conformer à plusieurs contraintes relatives à de nombreux paramètres liés au site, au règlement, à sa propre fonction, au programme, au coût, et aussi à la sensibilité personnelle de l'architecte. Afin de répondre à notre problématique ; la future intervention qu'on va mener, sera établie sur la base des concepts suivants :

-La recomposition d'un îlot :

Recomposer un îlot, c'est le deviser à nouveau, l'annexer à d'autres îlots existants dans son périmètre, ou bien le réorganiser pour accueillir une nouvelle vocation.

-La perméabilité :

Un des concepts que l'îlot ouvert repose sur, permettant l'accès, l'orientation, la circulation et les liaisons entre l'équipement et son environnement et entre ses différentes entités.

La perméabilité doit être entendue dans son sens physique et visuel, car elle offre à l'utilisateur des moments d'arrêt et des choix directionnels et augmente le niveau de perspective, ce qui met en valeur les qualités spatiales et fonctionnelles du projet.

-Ancrage (par rapport à l'urbain) :

¹¹ « La composition urbaine. » Note et essais bibliographique. Centre de composition urbaine. E*Octobre 1996. P.09

¹² <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00692616>

Chapitre3 : Cas d'étude

L'architecture est Liée à la situation. Une construction fait une partie de l'expérience d'un lieu, le site d'un bâtiment est plus qu'un simple ingrédient dans sa conception.¹³ Afin d'avoir une intégration harmonisée et un projet ancré dans son site, le projet doit respecter les alignements imposés par les voies existantes.

-**Diversité** par rapport au programme) :



La hiérarchisation et la diversification des différentes fonctions (commerciales - sportives - résidentielles) est indispensable dans notre future intervention. Apporter de la diversité et de la richesse architecturale par la promotion de nouvelles formes bâties, de nouveaux systèmes de construction et par la volumétrie.

- **Espace public** :

L'espace public est de création récente, sa naissance liée à la notion de démocratie a lieu au début du XIXème siècle. Il se fonde alors sur une coupure juridique entre le public et le privé. Il joue un rôle majeur dans l'ordonnance des constructions qui constituent l'espace urbain, il assume leurs continuités ; état un espace continu, structurant, donc générateur de la ville. On peut ajouter à cela son impact sur l'image, valorisante, ou reposante, de la ville. Il met en scène sobrement l'identité historique, culturelle ou paysagère. Il est un espace à toujours penser en premier.¹⁴

III.5. Description du projet :

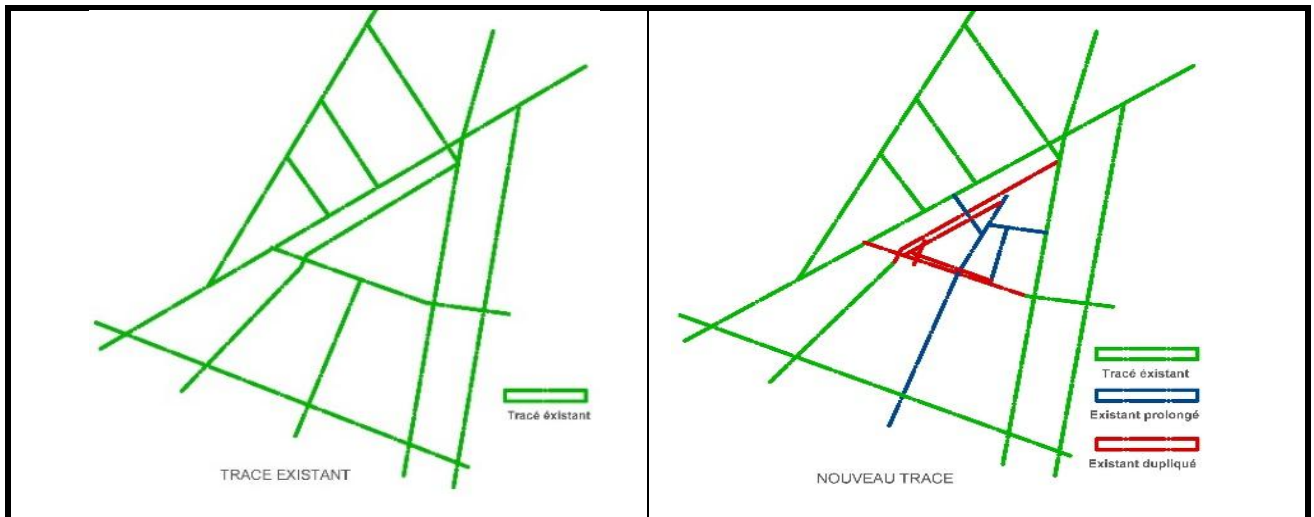
III.5.1. Genèse de la forme du projet :

SCHEMAS	
	
<p>01 :Notre projet repose sur l'idée de restauration de la place de l'Agha qui existait à l'époque ottomane et demeurait jusqu'à l'arrivée des Français, à travers la recomposition d'un îlot du 19^{ème} siècle ; dans notre cas l'îlot occupé actuellement par le marché Réda Houhou (Ex Clauzel).</p>	

¹³ Steven Holl, «Ancrage», p /02, Pdf.

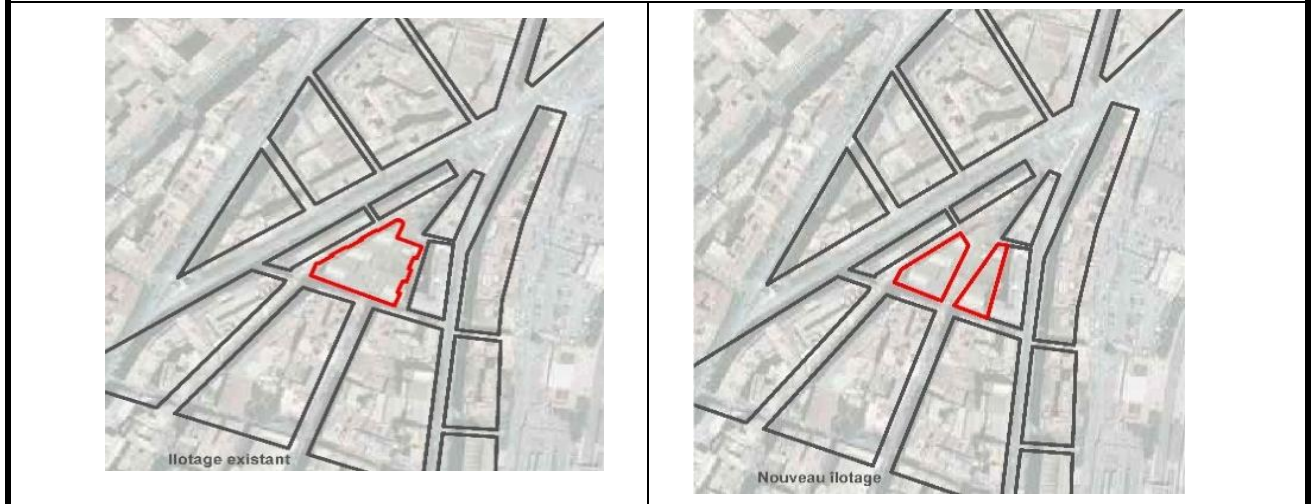
¹⁴ Direction de l'architecture et l'urbanisme, La composition urbaine, 1996.

Chapitre3 : Cas d'étude

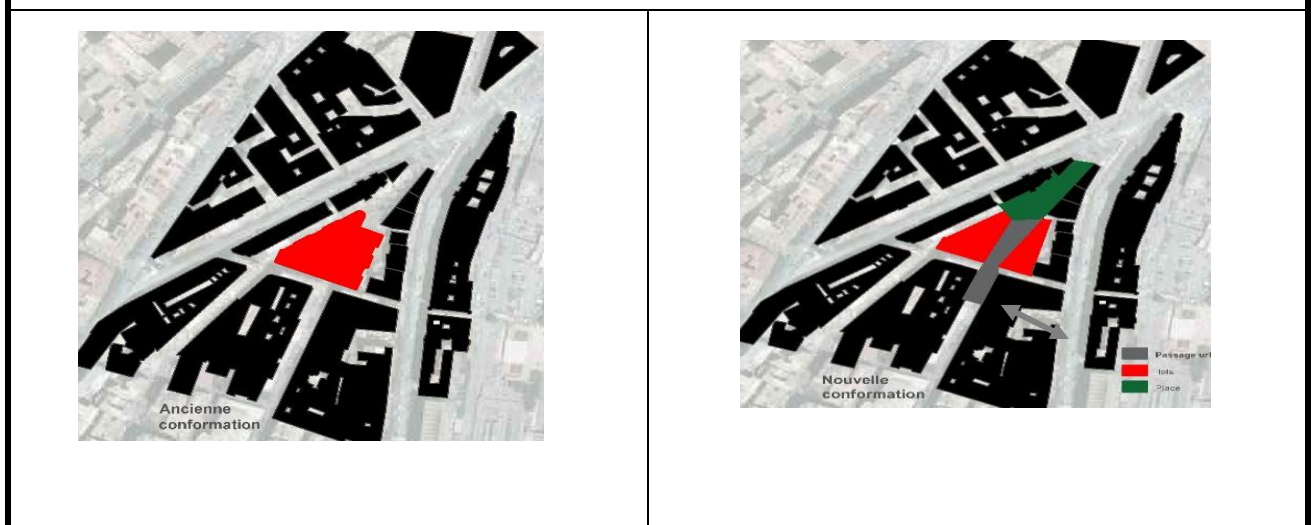


02 : Afin de récupérer la place, une réorganisation de l'îlot c'est effectué :

- prolongement d'un axe pour créer un passage urbain au milieu ;
- duplication d'axes afin d'avoir de nouveaux îlots et dégager plus d'espace pour la place.



03 :La procédure a donné le résultat suivant :02 nouveaux îlots qui vont accueillir par la suite : un programme mixte : commerce, habitat et habitat pour chercheurs.



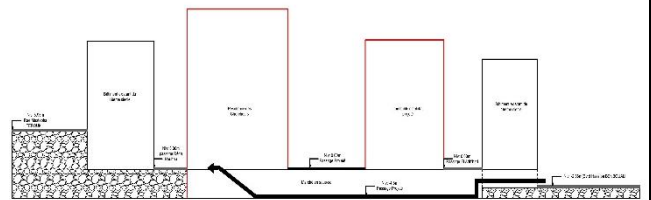
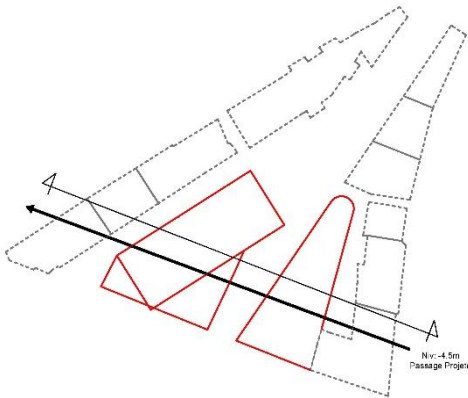
Chapitre3 : Cas d'étude

04 : La recomposition de cet îlot du 19^{ème} siècle, nous permettra d'introduire un nouveau programme qui va accompagner et participer à la transformation future de la baie d'Alger tout en évoquant l'esprit ancien du lieu.



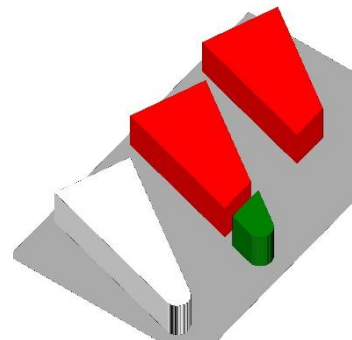
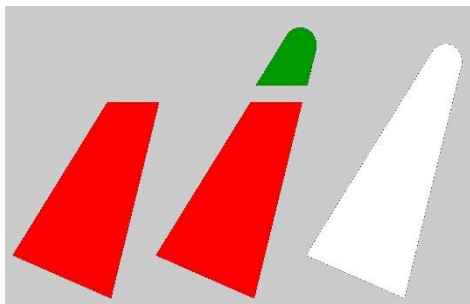
05 : Implantation :

Pour l'implantation de notre projet, on a épousé les formes des parcelles résultantes de la recomposition de l'îlot du marché, on a utilisé la totalité de la surface des deux formes.



06 : Création d'un passage pour le niveau sous-sol :

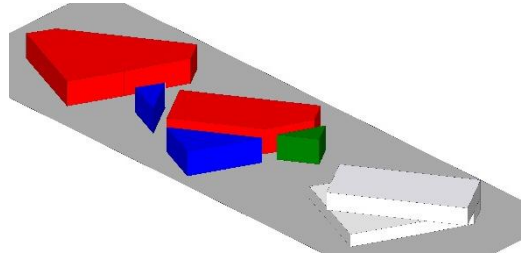
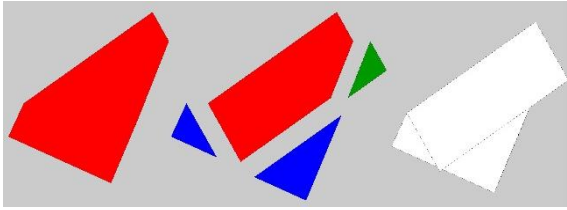
Afin d'y accéder au niveau sous-sol, nous avons récupéré une boutique sur le front du Boulevard de Hassiba BENBOUALI et nous l'avons transformé en entrée marquante pour notre nouveau Marché.



07 : Addition de formes :

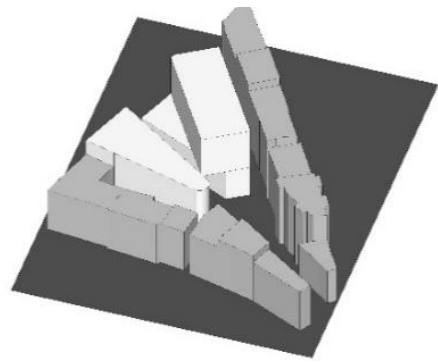
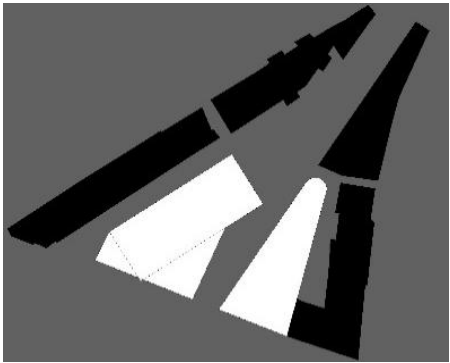
Pour le bloc A nous avons rajouté une forme circulaire (en vert) afin d'avoir un traitement d'angle imitant l'architecture du 19^{ème} siècle ainsi pour dynamiser la forme.

Chapitre3 : Cas d'étude

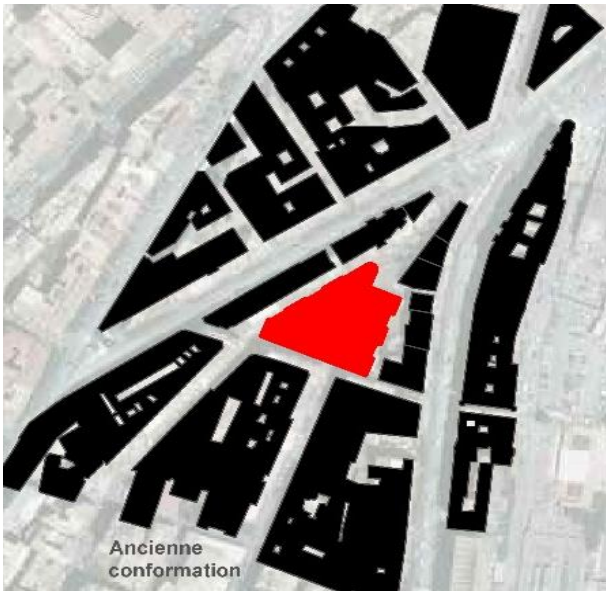


08 : Soustraction et dynamisme:

Nous avons soustrait une partie de la forme (en bleu) et nous avons rajouté (en vert) aussi au bloc B afin d'obtenir un parallélépipède qui pour but de changer la direction et par la suite marquer le changement de fonction.



Résultat final de la recomposition de l'îlot du marché Réda Houhou



Ancienne conformation



Nouvelle conformation

Chapitre 3 : Cas d'étude

III.5.2. Programme qualitatif et quantitatif:

Notre projet est composé de 02 blocs et un sous-sol, construit sur un terrain de 1750 m², son programme et comme suit :

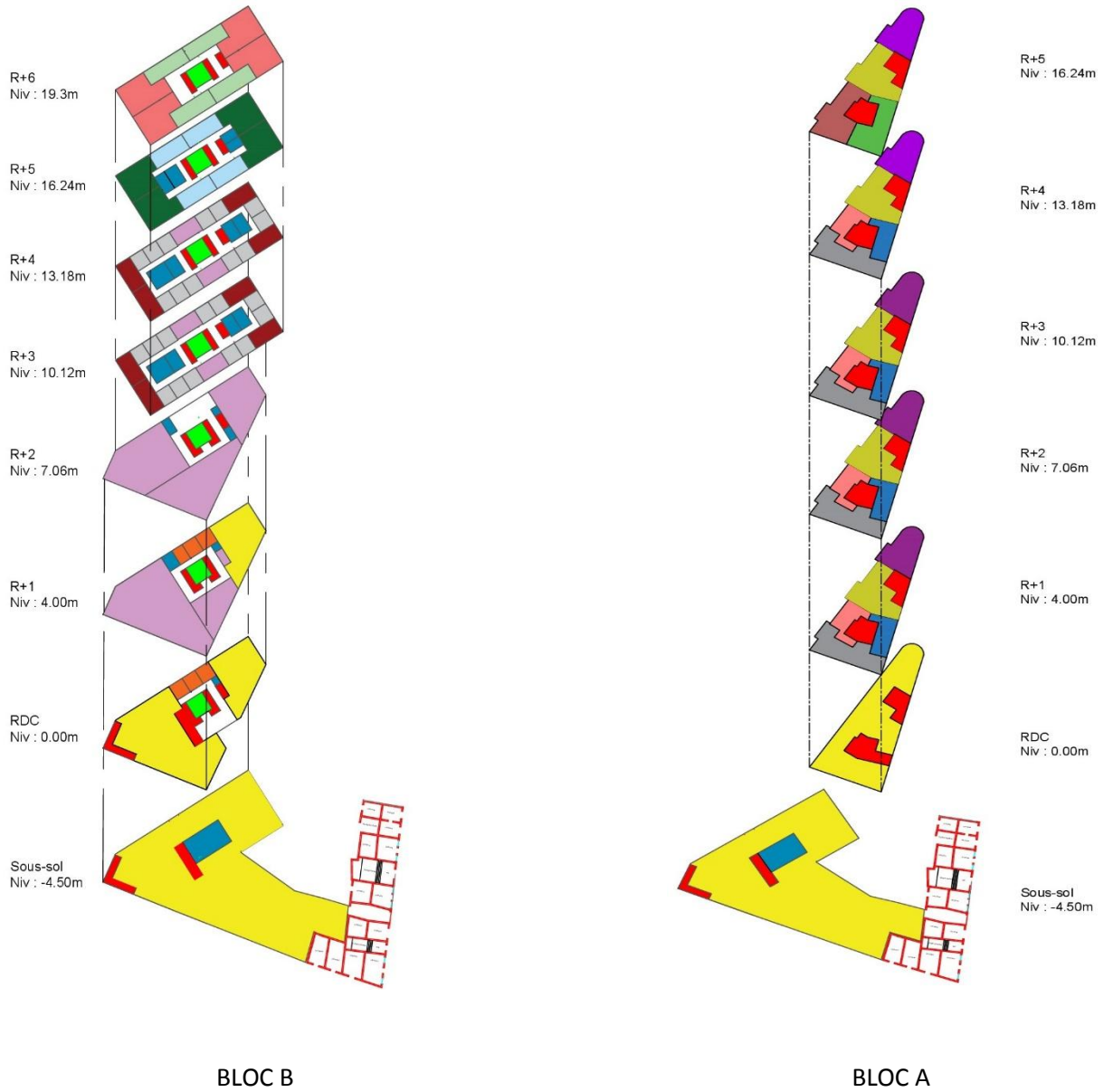
Bloc A :

Niveau	Composantes
RDC	À usage commercial; composé de : 07 boutiques et une cafétéria.
R+1	A usage d'habitation ; composé de : 03 F3 en simplex avec 03 typologies et 02 F3 en duplex avec 02 variantes
R+2	A usage d'habitation ; composé de : 03 F3 en simplex avec 03 typologies et 02 F3 en duplex avec 02 variantes
R+3	A usage d'habitation ; composé de : 03 F3 en simplex avec 03 typologies et 02 F3 en duplex avec 02 variantes
R+4	A usage d'habitation ; composé de : 03 F3 en simplex avec 03 typologies et 02 F3 en duplex avec 02 variantes
R+5	A usage d'habitation ; composé de : 02 F3 en simplex avec 02 typologies et 02 F4 avec 02 variantes

Bloc B :

Niveau	Composantes
Sous-sol	À usage commercial; composé de : Marché alimentaire.
RDC	A usage commercial et services ; composé de : restaurant, accueil pour la résidence des chercheurs et une partie du marché.
R+1	A usage commercial et services; composé de : le 2 ^{ème} niveau du restaurant, une bibliothèque, une salle d'informatique et l'administration de la résidence des chercheurs.
R+2	A usage services de la résidence des chercheurs ; composé d'une salle d'exposition, une salle de conférence, des atelier et un espace de détente avec point de service
R+3	A usage d'habitation pour les chercheurs; composé de : 02 espaces commun de travail, 02 espaces commun pour la cuisine et sanitaires, 12 chambres individuelles et 04 appartements F2.
R+4	A usage d'habitation pour les chercheurs; composé de : 02 espaces commun de travail, 02 espaces commun pour la cuisine et sanitaires, 12 chambres individuelles et 04 appartements F2 type 01.
R+5	A usage d'habitation pour les chercheurs; composé de : 04 appartements F2 type 02, 02 espaces communs pour la cuisine et les sanitaires et 04 appartements F3 type 1.
R+6	A usage d'habitation pour les chercheurs; composé de : 04 appartements F3 type 2 et 04 appartements F4 .

Chapitre3 : Cas d'étude



LEGENDE :

circulation verticale	cellule: 01 module	F3 T1	F4 T2
circulation horizontale	cellule: 02 modules	F3 duplex T1	
commerce	cellule: 2.5 modules	F3 duplex T2	
administration et gestion	cellule: 03 modules	F3 T2	
utilitaires	cellule: 4.5 modules	F3 T3	
patio	cellule: 05 modules	F4 T1	

FIG III.47 : Calques d'assemblages
Source : auteurs 2018

Chapitre 3 : Cas d'étude

Bloc A

Commerce : Niveau RDC					
Nombre	Espaces		Surface (m ²)	Fonction	
01	Cafeteria		87	Loisir et Consommation	
07	Boutiques		320	Commerce	
Logement : Niveau R+1 /R+5					
Logement	Simplex	Nombre	Duplex	Nombre	Nombre totale
	F3	14	F3	4	20
	F4	2		/	

Bloc B

Commerce : Niveau RDC			
Nombre	Espaces	Surface (m ²)	Fonction
01	restaurant	149.3	Loisir et Consommation
01	Entrée principale de la résidence chercheur	185.33	Education
01	Marché	417.7	Commerce
Education : 2 ^{ème} étage			
Nombre	Espaces	Surface (m ²)	Fonction
01	Salle de conférence	234	Education
01	Salle d'exposition	183	
01	atelier	140.7	
01	Espace de détente avec un point de service	28.20	Loisir
03	Sanitaire (homme/femme)	18.20	
Education et loisir : 1 ^{er} étage			
Nombre	Espaces	Surface (m ²)	Fonction
03	Bureau	44	Education
01	Bibliothèque	340	
01	Salle d'informatique	81	
02	Sanitaire (homme/ femme)	15.2	
01	Restaurant	149.3	Consommation et loisir

Résidence : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} étage			
Nombre	Espaces	Surface (m ²)	Fonction
02	Espace de travail en commun	64	
02	Cuisine collective	25	
03	Sanitaire(home/femme)	34.9	
12	Cellule de 16m ²	28.20	
03	Cellule de 32m ²	192	
Résidence : 5 ^{ème} étage			
Nombre	Espaces	Surface (m ²)	Fonction
02	Cuisine et laverie collective	30.8	
02	Sanitaire et douche(home/femme)	14	
04	Cellule de 72m ²	288	
04	Cellule de 40m ²	160	
Résidence : 6 ^{ème} étage			
Nombre	Espaces	Surface (m ²)	Fonction
04	Cellule de 80m ²	320	
04	Cellule de 40m ²	160	

Commerce : SOUS SOL					
Nombre	espace	Sous espace	Surface	Surface Totale	Fonction
01		Zone A : Poisson	140	1360.80	commerce
		Zone B : poulée	98.5		
		Zone C : viande	146		
		Zone D : légume	198		
		Zone E : fruit	172.5		








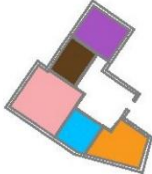





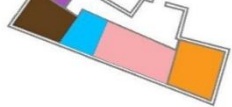


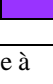
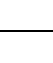

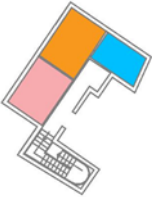



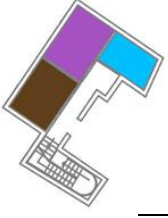



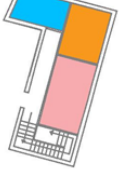



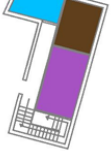


Tableau comparatif des différents Formule des logements

Formule	Typologie	Surface (m ²)
LPP (logement promotionnelle public)	F2	60
	F3	80
	F4	100
	F5	120
AADL	F3	70
	F4	85 à 90
LPA (Logement promotionnelle aidé)	F3	Surface habitable du logement est fixée à 70 m ² avec une tolérance de plus ou moins 03 %
Haute Standing	F2	60 à 80
	F3	80 à 140
	F4	120 à 172
	F5	140 à 200
	F6	200 à 265

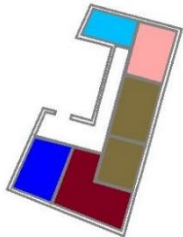
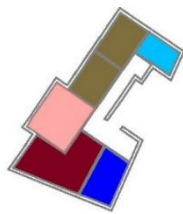
Chapitre3 : Cas d'étude

III.5.3. Typologie architecturale des cellules:

Bloc A :

T1 F3	96.24	Séjour + salle à manger		22.60	... / ...		
		Cuisine		12.60			
		SDB + WC		5.7			
		Chambre		19			
		Chambre		12.63			
T2 F3	113	Séjour + salle à manger		27.88	... / ...		
		Cuisine		17.70			
		SDB + WC		13.60			
		Chambre		16.52			
		Chambre		12.23			
T3 F3	112.5	Séjour + salle à manger		22.4	... / ...		
		Cuisine		19.4			
		SDB + WC		9.6			
		Chambre		15			
		Chambre		19.89			
T4 F3	103	Niv01	Séjour + Salle à manger		13	/	
			cuisine		13		
			SDB + WC		8.5		
		Niv02	Chambre		13		
			SDB+WC		8.5		
			Chambre		13		
T5 F3	109.2	Niv01	Séjour + Salle à manger		16	> 14 >25 >5	
			Cuisine		11.8		
			SDB + WC		8		
		Niv02	Chambre		12		
			SDB + WC		8		
			Chambre parentale		16		

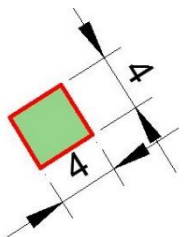
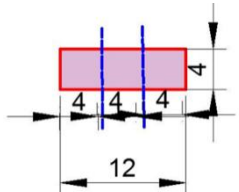
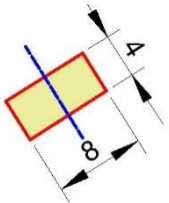
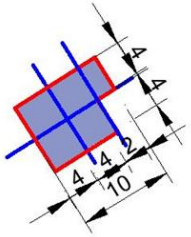
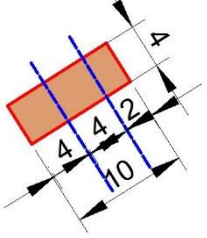
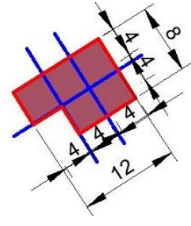
Chapitre3 : Cas d'étude

T1 F4	106.5	Séjour + salle à manger		22 / ...	
		Cuisine		14.6		
		SDB + WC		8.5		
		Chambre		13.6		
		Chambre		11.4		
		Chambre		14.42		
T2 F4	116.7	Séjour + salle à manger		26.20 / ...	
		Cuisine		13		
		SDB + WC		8		
		Chambre		13.12		
		Chambre		20.5		
		Chambre		13.22		

Bloc B :

Notre projet est un projet métropolitain qui est inscrit sous le pôle scientifique et culturel. Pour cela on a choisi la résidence pour chercheur avec plusieurs typologies sous forme de cellules qui varie selon un module de base de (4.4m).

Le tableau ci-dessus représente les différentes variantes qui offre notre projet :

Typologie	Surface (m ²)	Schéma représentatif par module	Typologie	Surface (m ²)	Schéma representative par module
C1	16		C4	48	
C2	32		C5	72	
C3	40		C6	80	

III.5.4 Expression architecturale :

«La façade est le résultat final d'un processus ; sa forme, sa couleur comme la forme et la couleur d'une fleur, résultat des forces physiques qui sont intervenues pendant la génération »¹⁵

Notre projet est décomposé en deux blocs différents :

Un immeuble d'habitat R+5 « bloc A » et la résidence chercheur R+6+un sous-sol « bloc B », chaque partie est traitée de manière permettant la lisibilité des fonctions internes.

L'idée est de produire des façades modernes qui reflètent le métropolisation et qui s'intègrent dans leur environnement du 19^{ème} siècle au même temps en se basant sur plusieurs éléments : le contexte en premier, les recherches thématiques, et des principes majeurs tels que (la géométrie, le dynamisme, la transparence, l'opacité, les matériaux et la couleur

1. La transparence

Elle permet la continuité visuelle entre les différents espaces (intérieurs et extérieur) du projet et renforce la fluidité et la lisibilité des espaces que ce soit à l'intérieure ou bien à l'extérieur de l'ilot. Nous avons accentué l'effet de transparence au niveau de commerce « le restaurant et le marché » pour la lisibilité des fonctions intérieures de l'immeuble afin de jouer son rôle d'interface entre le bâtiment et la ville et pour offrir un éclat lumineux et clair.



FIG III.48 : Façade de la résidence pour chercheurs
Source : auteurs 2018

2. Harmonie

Nous avons choisi la couleur blanche comme une couleur principale pour les deux blocs comme elle est la couleur dominante dans notre site d'intervention, afin d'assurer l'intégration de notre projet dans son contexte.

« La couleur contribue à la beauté, mais elle n'est pas la beauté même ; elle la rehausse et fait valoir ses formes. [...] Comme la couleur blanche est celle qui réfléchit le plus les rayons lumineux et frappe donc le plus sensiblement, un beau corps sera d'autant plus beau qu'il sera blanc [...] »¹⁶

¹⁵ MARIO Botta

¹⁶ Ithaca. Cahiers catalans de culture classique Société catalane d'études classiques Núm. 21 (2005), p. 155

3. Dynamisme

Marqué par le jeu de volumes résultat de la transition du bloc B d'une forme trapézoïdale à une forme rectangulaire.



FIG III.49 : façade d la résidence pour chercheurs
Source : auteurs 2018

3. le contraste entre le plein et le vide

Le jeu de transparence et l'opacité des parois qui caractérisent l'équilibre entre le plein et le vide. Le rapport entre ses deux derniers changes à chaque fois selon le programme des espaces.



FIG III.50 : façade de l'immeuble d'habitat
Source : auteurs 2018

4. Le rythme :

Pour l'immeuble de l'habitat nous avons choisi de travailler avec le même module de vide du 19eme siècle (1.15 par 2.3m) en gardant le même rythme et l'alignement des ouvertures.

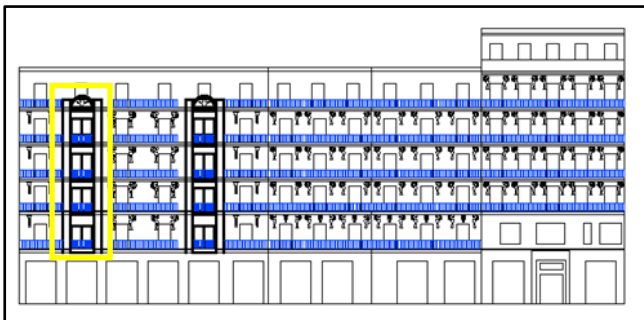


FIG III.51: Façade d'in immeuble du 19eme siècle
Source : auteurs 2018



FIG III.52 : façade de l'immeuble d'habitat
Source : auteurs 2018

Chapitre3 : Cas d'étude

Pour la résidence pour chercheurs nous avons travaillé avec trois modules différents en gardant bien sur le même module de base du 19^{ème} siècle pour créer un rythme vertical sur la façade et briser l'horizontalité du volume.

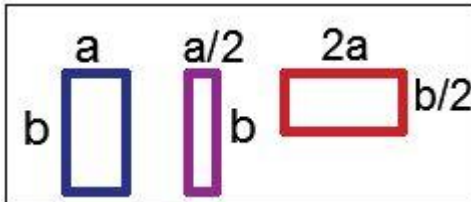


FIG III.53 : Les modules des ouvertures
Source : auteurs 2018



FIG III.54 : Façade de la résidence pour chercheurs
Source : auteurs 2018

III.5.5 Le système constructif :

La structure est constituée d'un certain nombre d'éléments linéaires (poteaux, poutres) ou surfaciques (dalles, voiles), assemblés par des liaisons. Son rôle est d'assurer la solidarité de l'ouvrage, donc de transmettre les charges permanentes, variables et accidentelles jusqu'au sol des fondations.¹⁷ Le choix de la structure s'est fait suivant les exigences de nos architectures tant formelles que fonctionnelles.

La structure d'un ouvrage est déterminée par les buts qui sont à l'origine, par les objectifs auxquels elle est destinée, par les questions économiques, par le choix des matériaux, par la structure tectonique et par l'apparence des surfaces selon la texture et la couleur.

¹⁷ LIGNON C. MAISONHAUT R et al (2010). Guide des techniques de construction durable. Edition du moniteur. Paris.

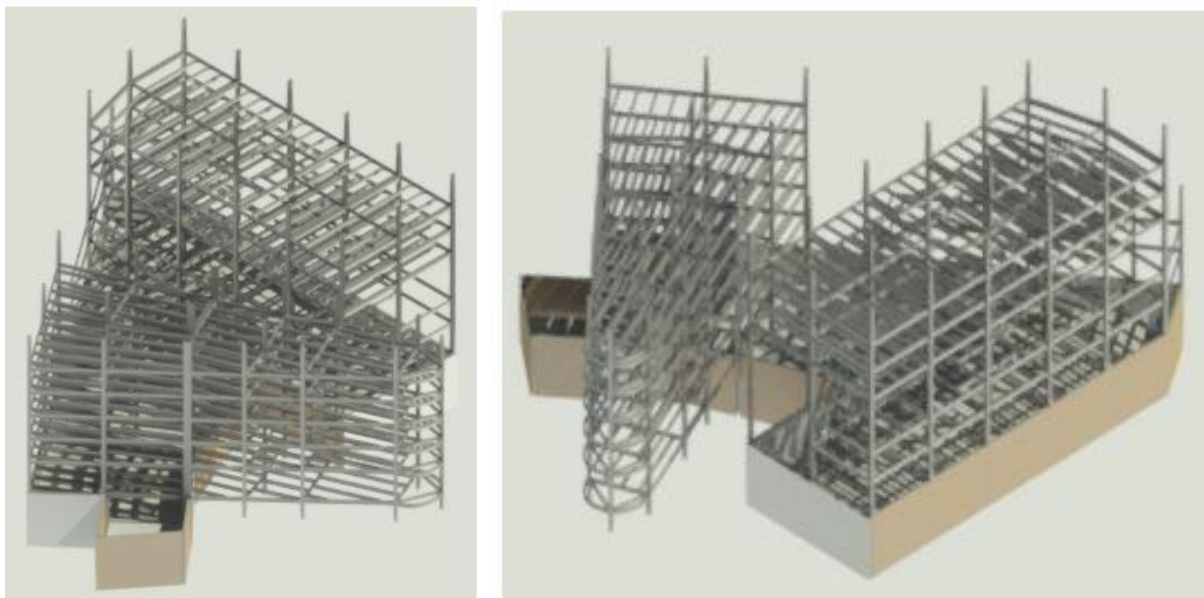


FIG III.55. : Schéma de structure en 3D.
Source : auteurs 2018

Notre projet est supporté par un système structurel mixte décomposé en parties :

Le bâtiment :

« Construire en acier est un processus progressif. Dès les premiers pas, il faut penser à la structure porteuse, à des portées et à des distances entre poteaux. Car ici, tout est assemblage. Une fois une trame choisie, on conçoit une ossature stable, composée de poteaux et de contreventements, et qui servira de support aux planchers, aux murs et à l'enveloppe du bâtiment »¹⁸

On a choisi une structure légère métallique pour libérer les bâtiments étant donné qu'on a travaillé dans des surfaces restreintes et profiter de grandes portées, aussi vu que la structure métallique ne nécessite pas beaucoup d'appareillage pour être installée du coup une meilleure gestion de chantier chose qui est favorable au sein d'un tissu aussi dense comme celui du 19^{ème}. En utilisant :

- poteau HEA de section carré 40*40 cm enrobé en béton.
- poutre en I de 12*26 cm
- dalle collaborante qui est caractérisée par sa légèreté.

¹⁸ EVELYN C. « Base conceptuelle des charpentes métalliques ». Revue Concevoir et Construire 06. Edition SteelDoc. Suisse. 2006.

Chapitre3 : Cas d'étude

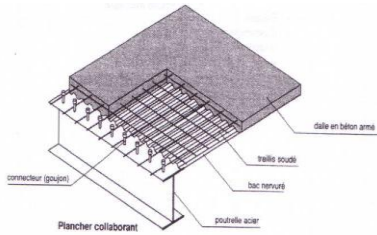


FIG III.56 : Plancher collaborant
Source : Google Images



FIG III.57. : Poteau HEA
Source : Google Images



FIG III.58. : Poutre IPE
Source : Google Images

Le sous-sol

La solution adaptée pour le sous-sol c'est d'entourer toute la structure porteuse des différents étages par un mur de soutènement.



FIG III.59 : mur de soutènement
Source : Google Images

Les joints :

L'utilisation des joints permet d'éviter les tassements différentiels entre les blocs (Différence de niveau), de régler les problèmes structurels Pour avoir une forme rigide en plan et élévation.



FIG III.60. : Joints
Source : Google Images

Conclusion générale :

A l'achèvement de notre travail, l'établissement d'un bilan synthétique est incontournable. Ce bilan se compose des différents aspects abordés dans cette recherche. Nous présentons ainsi les résultats obtenus, les principales recommandations que nous voyons essentielle pour la réussite d'éventuelles interventions envisagées, et enfin nous signalons les limites de ce travail et qui constitueront la suite logique à donner à ce travail.

Nous avons vu que la ville d'Alger subit un processus de transformation majeure sur plusieurs niveaux pour des objectifs bien précis, et étant donné l'état critique du patrimoine architecturale et urbain de la ville, nous avons posé la problématique de la possibilité d'intervenir dans un hyper-centre tout en accompagnant le processus de métropolisation et en gardant l'héritage du tissu au même temps.

De ce fait et à travers notre modeste projet, nous avons essayé de répondre aux problématiques soulevées, en élaborant un processus projectuel adéquat, par un projet urbain et architectural composé d'une place urbaine, un immeuble d'habitat, une résidence pour chercheurs afin de répondre aux exigences culturelle et scientifiques du plan stratégique **Alger 2029** en vue de s'inscrire au processus de métropolisation de la ville.

La situation que nous avons abordé, traite de l'urbanisme et l'architecture à la fois, ce qui nous a permis d'exploiter de nouvelles plateformes d'apprentissage et connaître nos capacités et limites, ce que nous avons accomplis doit être complété et enrichi continuellement, puisque la perfection n'est jamais atteinte en affleurant que la surface d'un contexte si riche et complexe comme la ville d'Alger avec un projet si modeste comme le nôtre.

ANNEXES

Plan d'aménagement :



Vues :

Bloc A :



Bloc B :



LISTE DES ILLUSTRATIONS

• LISTE DES FIGURES

CHAPITRE I

Fig.I.01.	Grand Projet Urbain d'Alger.....	04
Fig.I.02.	Plan du réaménagement de la baie d'Alger 2029.....	05
Fig.I.03.	Le schéma des espaces publics	05
Fig.I.04.	Processus de transformation de l'îlot du marché.....	06
Fig.I.05.	Le schéma des promenades proposées par le plan stratégique 2009, 2029.....	06
Fig.I.06.	Schéma des tendances à l'aménagement et aux développements	07
Fig.I.07.	Schéma de parcours des places urbaines le long de la baie.....	07

CHAPITRE II

Fig.II.01.	Schéma de la transformation de l'îlot vers l'îlot ouvert.....	13
Fig.II.02.	L'îlot ouvert de C. Portzamparc	13
Fig.II.03.	Situation du projet des rues des hautes formes	14
Fig.II.04.	la multiplié des orientations.....	15
Fig.II.05.	la traversé, l'alignement et l'espace public crée dans ce projet.....	15
Fig.II.06.	les limites symboliques.....	16
Fig.II.07.	Situation du projet Potsdamer Platz.....	16
Fig.II.08.	L'hôtel Bellevue et l'hôtel Palast sur la Potsdamer Platz, en 1914.....	17
Fig.II.09.	La Potsdamer Platz en 1924.....	17
Fig.II.10.	La place en ruines en 1945	17
Fig.II.11.	Le master plan de Potsdamer Platz.....	17
Fig.II.12.	Situation De la ville de poblenou.....	19
Fig.II.13.	Quartier Pobnelou.....	19
Fig.II.14.	Vue aérienne du projet	19
Fig.II.15.	Vue aérienne du projet	20
Fig.II.16.	Situation de l'îlot	20
Fig.II.17.	concepts de découpage de l'îlot.....	21
Fig.II.18.	les voies pertinentes qui offre l'îlot.....	21
Fig.II.19.	Immeuble de la parisienne 8 rue Sergent Addoun, Alger centre.....	22
Fig.II.20.	Les poutrelles métalliques n'ayant pas été traitées anticorrosion	22
Fig.II.21.	Vue sur le plancher à voutains en brique sur poutrelle métallique	22
Fig.II.22.	Vue sur l'intérieur de l'immeuble, les débris constitué par les plâtres.....	22
Fig.II.23.	Centre commercial et résidentiel L'ALHAMBRA.....	23

CHAPITRE III

Fig.III.1.	Position de la commune de Sidi M'hammed dans le grand Alger.....	26
Fig.III.2.	La commune de Sidi M'hammed.....	26
Fig.III.3.	Situation de l'aire d'intervention dans l'aire de référence	26
Fig.III.4.	Délimitation du site d'intervention.....	26
Fig.III.5.	La topographie de la baie d'Alger	27
Fig.III.6.	Coupes topographiques du site d'intervention	27
Fig.III.7.	Les accès vers le site d'intervention	27
Fig.III.8.	Rue Akli Aissou.....	28
Fig.III.9.	Rue Touati A.E.K	28
Fig.III.10.	Rue Touati A.E.K.....	28
Fig.III.11.	Rue Reda Houhou	28
Fig.III.12.	Vue aérienne du site de l'intervention.....	28
Fig.III.13.	Rue Reda Houhou	28
Fig.III.14.	Rue Hassiba Bouali.....	28
Fig.III.15.	La place du marché.....	28
Fig.III.16.	Escaliers menant vers le marché.....	28
Fig.III.17.	Vue du marché	28
Fig.III.18.	Le quartier de l'Agha en 1899.....	29
Fig.III.19.	La gare de l'Agha en 1905.....	29
Fig.III.20.	Carrefour de l'Agha en 1902.....	30
FIG.III.21.	Développement de l'îlot du marché à travers le temps	30
Fig.III.22.	Evolution de l'îlot du marché à travers le temps	30
Fig.III.23.	Façade sur le carrefour de l'Agha du projet proposé	31
Fig.III.24.	Façade sur la rue Drouet d'Erion du projet proposé.....	31
Fig.III.25.	L'intérieur du marché	31
Fig.III.26.	Plan Chassériau	36
Fig.III.27.	Plan Obus.....	36
Fig.III.28.	Plan Directeur 1948.....	36
Fig.III.29.	Plan Hanning.....	37
Fig.III.30.	Plan d'orientation général de la ville d'Alger	37
Fig.III.31.	Plan directeur d'urbanisme de la ville d'Alger	37
Fig.III.32.	Plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme de la ville d'Alger	38
Fig.III.33.	Plan de Le Grand Projet Urbain de la ville d'Alger	38
Fig.III.34.	SDAM de la ville d'Alger	38
Fig.III.35.	Plan d'aménagement de la baie à l'horizon 2029.....	39
Fig.III.36.	Plan du collier de perles de la baie d'Alger	39
Fig.III.37.	Immeuble de rapport, boulevard Magenta, Paris	48
Fig.III.38.	Vue actuelle par satellite sur : la place port Said, la rue A. Boumendjel.....	48
Fig.III.39.	Vue par satellite sur :le boulevard colonel Amirouche, la rue Didouche Mourad la ..	49
Fig.III.40.	Immeuble Mauritania	49
Fig.III.41.	Immeuble Lafayette	49

Fig.III.42.	Schéma de potentialité de site.....	60
Fig.III.43.	Diagramme structurel.....	61
Fig.III.44.	Schéma de structure existant	62
Fig.III.45.	Schéma d'objectifs.....	62
Fig.III.46.	Schéma de principes de l'aménagement	63
Fig.III.47.	Calques d'assemblages	70
Fig.III.48.	Façade de la résidence pour chercheurs	75
Fig.III.49.	Façade d la résidence pour chercheurs.....	76
Fig.III.50.	Façade de l'immeuble d'habitat	76
Fig.III.51.	Façade d'in immeuble du 19eme siècle	76
Fig.III.52.	Façade de l'immeuble d'habitat	76
Fig.III.53.	Les modules des ouvertures	77
Fig.III.54.	façade d la résidence pour chercheurs	77
Fig.III.55.	Schéma de structure en 3D.....	78
Fig.III.56.	Plancher collaborant	79
Fig.III.57.	Poteau HEA.....	79
Fig.III.58.	Poutre IPE.....	79
Fig.III.59.	mur de soutènement.....	79
Fig.III.60.	Joints.....	79

• LISTE DES TABLEAUX

Tab.III.01.	Tableau présente le programme qualitatif de projet	69
Tab.III.02.	Bloc A commerce : Niveau RDC.....	71
Tab.III.03.	Bloc A logements : R+1/R+5.....	71
Tab.III.04.	Bloc B commerce : RDC.....	71
Tab.III.05.	Bloc B équipements : R+1/R+2.....	72
Tab.III.06.	Bloc B résidence : R+3/R+6.....	72
Tab.III.07.	Commerce : sous-sol.....	72
Tab.III.08.	Tableau comparatif des différents Formule des logements	72
Tab.III.09.	Bloc A typologie des cellules.....	73
Tab.III.10.	Bloc B typologie des cellules.....	74

• LISTE DES PLANCHERS

PL 01 :	Croissance urbaine avant (1808-1845-1870).....	32
PL 02 :	Croissance urbaine (1899-1926-1958-1999).....	33
PL 03 :	Croissance urbaine (2018-2029)	34
PL 04	Carte des permanences.....	35
PL 05 :	Carte des POS	42
PL 06 :	Carte des 04 systèmes.....	43
PL 07 :	Carte du tracé régulateur.....	44
PL 08 :	Quadrillage photographique	45

PL 09 :	Carte de l'état de bâti.	46
PL 10 :	Carte des typologies de bâti.....	47
PL 11 :	Typologie N02 du 19eme siècle.....	50
PL 12 :	Typologie N03 du 19eme siècle.....	51
PL 13 :	Carte des équipements.....	52
PL 14 :	Carte de flux directionnel.....	53
PL 15 :	Carte de transport et circulation.....	54
PL 16 :	Carte des typologies des espaces libres.....	55
PL 17 :	Carte des lieux de mémoire.....	56
PL 18 :	Carte de la perception visuelle.	57
PL 19 :	Carte des tendances à l'aménagement et au développement.....	58
PL 20 :	Schéma de structure existant.....	59

GLOSSAIRE

Mot	Désignation
APC	Assemblée Populaire Communale
CNERU	Centre National d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme
GPU	Grand Projet Urbain
Haut standing	Haut standing désigne une situation de luxe , de haut de gamme ou de grand confort. On utilise cette expression anglo-saxonne lorsqu'on vit ou que l'on recherche à vivre dans un environnement de grande qualité.
LPA	Logement Promotionnelle Aidé
LPL	Logement Public Locatif ou sociale
LPP	Logement Promotionnelle Public
PDAU	Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
POS	Plan d'Occupation des Sols
POG	Plan d'Organisation Générale
PUD	Plan d'Urbanisme Directeur
ZHUN	Zone d'Habitat Urbain Nouvelle

Mme la présidente ;

Mes dames et messieurs, les membres du jury, l'assistance et les invités,

Je tiens tout d'abord en mon nom et le nom de mon binôme à vous exprimer nos remerciements, de l'intérêt que vous avez bien voulu porter à notre travail, en prenant part à ce jury et en nous permettant de soutenir devant vous, avec enthousiasme ce mémoire de master. Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui ont fait l'amitié de venir assister à cette soutenance.

Notre présentation va se porter sur le thème qui est la recomposition d'un îlot du 19^{ème} siècle à l'hyper centre d'Alger et la conception d'un immeuble d'habitation et une résidence pour chercheurs. Elle va se dérouler en 03 phases : une phase introductive, une phase thématique et une phase opérationnelle.

Commençant tout d'abord par vous présenter notre démarche méthodologique qui nous a mené au résultats présentés :

Dans un premier temps, nous avons effectué des analyses synchronique et diachronique au niveau référentiel et urbain, afin d'identifier notre thématique de recherche et construire la problématique et les objectifs, par la suite nous avons choisi des exemples traitant la même thématique identifiée. En effectuant leurs analyses, nous avons dressé nos hypothèses d'intervention, qui nous permettaient le passage à l'établissement de nos principes d'aménagement et concepts projectuel, aussi l'aspect programmatique du projet, tous ces paramètres ont fait qu'on structure les partie écrite et graphique du projet au niveau de l'échelle de l'intervention.

Passant maintenant à la première phase de cette présentation : la phase introductive.

La ville d'Alger faisait toujours, le lieu de débarquement de plusieurs civilisations ; dû à sa position stratégique dans l'amphithéâtre méditerranéen ; des passages encore lisibles aujourd'hui dans les couches urbaines et architecturales de cette dernière. Actuellement cet héritage est en danger de dégradation, par la suite la perte de l'identité et la structure originelle d'Alger.

Cependant de nouveaux plans d'action sont mises en place ; le plan stratégique Alger 2029 ; afin de revaloriser l'héritage architectural et urbain de la ville et retrouver un visage de Métropole pour s'ouvrir à nouveau sur le bassin méditerranéen et participer à la compétition de métropolisation.

Nous avons choisi d'intervenir sur l'îlot du marché Rédha Houhou (Ex Clauzel), un site qui connaît un flux très important dû à sa proximité de la RN11, la gare ferroviaire Agha, la ligne de Metro, l'université d'Alger 01...etc.

Sa situation dans le plan stratégique Alger 2029, est comprise entre 02 pôles : celui de Tafourah à vocation culturelle, et celui du 1^{er} Mai à vocation scientifique.

Une attention particulière a été portée sur l'espace publique dans ce plan, pour cela l'hyper-centre d'Alger est programmé d'être réhabilité à travers l'injection d'un système de promenades transversales qui réconciliera la ville avec la mer. La présence du marché à l'hyper-centre le coince entre 02 promenades projetées : La promenade de la Grande Poste et celle du 1^{er} Mai.

Notre site d'intervention et depuis son apparition dans le fil de l'histoire avait toujours la vocation d'une place publique jusqu'à l'an 1902 où les Français ont introduit un marché : Le Marché Clauzel qui demeure jusqu'à présent.

Comme nous avons présenté jusqu'à maintenant, notre cas d'étude est particulier sur plusieurs niveaux, une situation qui mêle passé et futur, ce qui a soulevé plusieurs problématiques, alors :

-Comment établir un projet au sein de ce tissu historique si complexe, tout en participant dans la dynamique de métropolisation et en gardant l'esprit historique du site ?

L'analyse du réseau des espaces publiques sur le front d'Alger nous a permis de constater l'absence d'un espace intermédiaire entre la place de la grande poste et celle du 1^{er} Mai, du coup :

-Comment recomposer l'îlot du marché et renforcer le maillage urbain, et comment l'intégrer au réseau des espaces publiques ?

Afin de répondre à ces problématiques soulevées, on doit :

-connecter la place du marché au réseau des espaces publiques, ce qui fait que notre projet s'inscrit dans la tentative de recomposition de l'ancienne place dans le paysage urbain, par la création d'une place intermédiaire sur le parcours qui relie la Grande Poste et la place du 1^{er} Mai, ce qui va inscrire l'îlot du marché dans la dynamique métropolitaine ;

-assurer la perméabilité et la connexion de l'îlot au maillage urbain, comme il est traversé par un flux important ;

-assurer la diversité fonctionnelle, afin de renforcer la vocation culturelle et scientifique des pôles : Tafourah, et 1^{er} Mai, par la projection d'une résidence pour chercheurs, et un ensemble résidentiel, avec la consolidation de la mémoire du lieu (à la fois l'esprit de la place avec son marché).

Notre tentative de recomposition de l'îlot du marché a pour objectif :

-l'accompagnement du processus de métropolisation en suivant les recommandations du plan stratégique, Alger 2029 ;

-la reconquête de l'espace urbain afin d'organiser le plein à travers le vide ;

-le renforcement de la nouvelle vocation du lieu, qui a un potentiel qui dépasse un aménagement en marché.

- ce projet est une expérience intéressante sur les possibilités de recomposition d'un îlot du 19^{ème} siècle, et sa réadaptation aux nouvelles exigences du lieu.

On arrive maintenant au 2^{ème} moment de notre exposé, la phase thématique.

L'assiette de notre projet nous a poussé à consulter des exemples nationaux et internationaux qui traitent les opérations sur les îlots ; afin de tirer des concepts que nous allons utiliser dans notre intervention :

On a pris comme référence, les exemples suivants :

La rue des hautes formes : de Christian de Portezamparc : un projet considéré comme la toute première réflexion sur l'îlot ouvert, apparu dans le début des années 70', il s'agit d'un quartier résidentiel à Paris.

-Les concepts retenus : de la lecture de ce projet : la traversé et la valorisation des espaces publics.

Le Potsdamer Platz : de Richard Roger, établi après la réunification de Berlin en 1990, le programme de ce dernier est l'aménagement de la place ancienne qui est l'intersection des parcours matrices de Berlin avec un grand projet des immeubles à programme mixte.

Les concepts retenus : diversité de programme, l'utilisation des pilotis pour la surélévation des bâtiments.

22@ Barcelone : une transformation d'un quartier industriel à Poblenou Barcelone, à une plateforme scientifique, technologique et culturelle à l'an 2000.

Les concepts retenus : réutilisation des tracés anciens (découpage de Cerda) et le sauvegarde du patrimoine existant.

Comme dernier exemple on a choisi : un exemple local qui est : **Alhambra** de M'hammed Sahraoui, qui s'agit d'une tentative de recomposition d'un îlot du 19^{ème} siècle (l'îlot occupé précédemment par l'immeuble dégradé de la Parisienne), le projet est un immeuble à programme mixte.

Les concepts retenus : respect de l'alignement du contexte, application des matériaux dans l'air de temps, et le traitement d'angle.

Nous allons entamer maintenant la dernière phase de notre présentation, la phase opérationnelle :

Pour agir dans le futur, le passé doit être étudié, nous ne pouvons jamais s'en passer de cette étape primordiale, une étape qui nous permettra de comprendre la naissance du lieu et sa croissance dans le fil du temps, pour cela nous avons effectué une lecture diachronique à l'échelle de la ville d'Alger et notre site d'intervention : le marché Rédha Houhou (ex : Clauzel).

-Avant le 1830 : Alger ; c'était la Casbah, et notre aire d'étude une compagne de l'Agha, là où les troupes de jannissaires se regroupaient pour être dispatchés à leurs missions.

-A l'arrivée des français dans l'an 1830, la ville commença à pousser ses limites vers l'est et l'ouest de la ville suivant le parcours de la côte, et une nouvelle configuration urbaine et architecturale se dressa.

-Vers l'an 1845, l'îlot du marché était encore une compagne, jusqu'à l'an 1870, où le carrefour de l'agha est né. Ce nouveau point faisait la jonction entre deux parcours de développement majeur de la ville d'Alger : celui d'Isly (larbi ben mhidi actuellement) et Mustapha. A ce temps la compagne se transformait en place entourée par des immeubles du 19^{ème} siècle.

-Le marché se fut introduit vers l'an 1902 par les français ; sous formes de deux hangars traversés par la rue Clauzel d'où le marché tirait son nom.

-à l'an 1934 : Mme Breugnot (une écrivaine à le journal l'Echo d'Alger) rédigea une lettre, proposant un nouveau plan pour le marché, dont la vision était de remplacer les deux hangars par un seul édifice a étage avec la rue Clauzel, passant en tunnel sous le 1^{er} étage. Cette proposition avait pour but, la résolution du problème d'embouteillage. Cette dernière n'a jamais vu le jour.

-à nos jours : le marché est reconstruit sous forme d'un seul bâtiment, au milieu des immeubles du 19^{ème} siècle, occupant la totalité d'un îlot d'une superficie de 1750 m², provoquant des sensations de claustrophobie et une circulation mal organisée dû au flux important et l'étroitesse des ruelles.

Par la fin de cette analyse nous avons souligné les éléments à forte permanence, qui enrichit notre aire d'étude et qui fait de notre site d'intervention un endroit à caractère historique fort.

Montrer les éléments de la permanences sur la carte

Le marché ou bien la place du marché, a une signification très importante dans l'histoire du lieu, chose qui renforce l'idée de notre problématique : la recomposition du marché afin de retrouver l'esprit de la place encore une fois.

La lecture diachronique, malgré son importance, n'est pas suffisante pour déterminer les actions à mener, sur notre site d'intervention, pour cela une analyse de l'état actuel est établie, elle se résume dans les synthèses suivantes :

Cartes tendances : nous avons remarqué que la ville d'Alger revient vers la mer pour se réconcilier avec cette dernière, en projetant des espaces publiques transversales, et de nouvelles activités et équipements pour renforcer les nouvelles exigences du plan stratégique. (Scientifique et culturelle au niveau de notre aire d'étude).

Cartes existants : le cadre existant de notre aire d'étude est marqué par la présence des axes majeurs qui existaient depuis le développement de la ville, comme la RN 11, le chemin de fer, les grands boulevards : Hassiba Benbouali et Didouche Mourad et la rue Redha Houhou qui

convergent depuis un point urbain qui est la place de Pérou près de l'îlot du marché formant un trident. Nous avons aussi constaté la forte présence de présence des équipements a taille importante et des degrés d'influence majeurs ainsi la dominance des immeubles de rapport avec des commerces intégrés.

Revenant maintenant à l'assiette qui accueillera notre projet, listons ses points forts et faibles.

La liste et le schéma de mémoire avec des photos de l'environnement immédiat.

Tous ces paramètres établis suite aux analyses et résultats mentionnés, ont mené à la définition de plusieurs plans d'actions sur plusieurs pistes, matérialisés par le schéma d'objectifs suivant :

Schéma d'objectifs avec légende et animation.

Maintenant et pour concrétiser les objectifs déjà cités, un plan d'aménagement est dressé selon des principes précis.

Schéma de principes et principes

Genèse de la forme : tableau

Programme :

Le projet que nous avons projeté, se compose de deux blocs liés par un sous-sol à usage commercial, abritant le marché que nous avons délocalisé et réintroduit, afin de gagner plus d'espace au niveau de l'RDC pour dégager la place.

Le bloc A : calque d'affectations + logique de découpage du plan + typologie de cellules

Le bloc B : calque d'affectations + logique de découpage du plan + typologie de cellules

Expression architecturale :

L'idée est de produire des façades modernes qui reflètent le métropolisation et qui s'intègre au même temps dans leur environnement du 19 Emme siècle en se basant sur :

- La transparence : nous avons accentué cet effet au niveau de commerce pour la lisibilité de fonctions intérieures.
- Harmonie : nous avons choisis la couleur blanche comme une couleur principale pour les 2 blocs qui est la couleur dominante de notre site pour assurer l'intégration de notre projet dans son contexte.
- Le rythme : pour l'immeuble de l'habitat nous avons choisis de travailler avec le même module de vide du 19eme siècle (1.15 par 2.3) en gardant comme un module de base le module du 19eme siècle en créant un rythme qui imitera le dynamisme de la place.

Système constructif :

Notre choix c'est porté sur la structure métallique. Caractérisée par sa légèreté et la facilité de son installation, aussi pour les grandes portées qu'elle peut dégager, des éléments favorables étant donnée qu'on a travaillé dans des surfaces restreintes, du coup une meilleure gestion de chantier au sein d'un tissu aussi dense comme celui du 19ème.

Conclusion générale :

Pour conclure la présentation de ce modeste travail, nous aimerions revenir sur les points essentiels de ce mémoire :

Nous avons vu que la ville d'Alger subit un processus de transformation majeure sur plusieurs niveaux pour des objectifs bien précis, et étant donné l'état critique du patrimoine architecturale et urbain de la ville, nous avons posé la problématique de la possibilité d'intervenir dans un hyper-centre tout en accompagnant le processus de métropolisation et en gardant l'héritage du tissu au même temps.

De ce fait et à travers notre modeste projet, nous avons essayé de répondre aux problématiques soulevées, en élaborant un processus projectuel adéquat, par un projet urbain et architectural composé d'une place urbaine, un immeuble d'habitat, une résidence pour chercheurs afin de répondre aux exigences culturelle et scientifiques du plan stratégique **Alger 2029** en vue de s'inscrire au processus de métropolisation de la ville.

La situation que nous avons abordé, traite de l'urbanisme et l'architecture à la fois, ce qui nous a permis d'exploiter de nouvelles plateformes d'apprentissage et connaître nos capacités et limites, ce que nous avons accomplis doit être complété et enrichi continuellement, puisque la perfection n'est jamais atteinte en affleurant que la surface d'un contexte si riche et complexe comme la ville d'Alger avec un projet si modeste comme le nôtre.

BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages**

A-S Cléménçon, "Image à la une : La ville ordinaire : le laboratoire de la ville ordinaire de la rive gauche du Rhône", 2015

BENCHIKHI Loubna. Une gestion réglementaire pour la protection et mise en valeur du patrimoine urbain le cas d'Oran, mémoire de Magister, Université d'Oran (USTO) 2004
CHEZ NOUS A GUYOTVILLE, par G.P, édition de l'Amicale des Ancien de Guyot ville, le 15 octobre 1978 à Marseille (FRANCE)

DELUZ.J-J. « L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique » .Ed Mardaga, Liège ,1988 .

Ewa Berezowska-Azzag « Projet urbain, comprendre la démarche du projet urbain », édition Sunergie, 2012.

GAUTHIEZ. B, 2003

« La composition urbaine. » Note et essais bibliographique. Centre de composition urbaine. E*Octobre 1996.

LAZAC J.P. La ville et l'urbanisme, Edition Flammarion, Paris 1968.

Nassima Dris, « Projet urbain et espace public à Alger. De la ville programmée à la ville revendiquée», presses universitaires François-Rabelais, 2002.

OUKACI.A, mémoire de magister vers une lecture typologique du tissu résidentiel colonial de la ville d'Alger.

Steven Holl, «Ancrage», p /02, Pdf.

« Vivre et créer l'espace public »Ed. Rennes, Apogée - Bassand Michel, Compagnon Anne, Joye Dominique, Stein Véronique.

- **Revus**

AMENHIS N°17

Espace public européen : histoire et méthodologie European public spaces: history and methodology ; Colloque international Paris, 9-10 octobre 2014 .

Ithaca. Cahiers catalans de culture classique Société catalane d'études classiques Núm. 21 (2005).

MANSOUR A., Sauvegarder le cadre bâti ancien. Quoi faire et comment ?, in la revue H.T.M. n°3, édition AECCO, Alger, Avril 1995.

- **Liens :**

<http://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/les-hautes-formes/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Potsdamer_Platz

<https://potsdamerplatz.de/en/history>

<https://archello.com/project/potsdamer-platz>

http://www.ecocites.logement.gouv.fr/IMG/pdf/07-22barcelona-francais_cle09f517.pd

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Metropolisation.html>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre-ville>

<http://jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger08/alger036.html>.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00692616ir>

- **Documents d'urbanisme**

Direction de l'architecture et l'urbanisme, La composition urbaine, 1996

Rapport d'orientation du PDAU d'Alger, p.p. 131-133.

Rapport d'orientation du PDAU d'Alger, p.71, in Parque EXPO/Wilaya d'Alger. Stratégie et Schéma d'aménagement des espaces publics et emplacements réservés- Patrimoine construit (Livrable 12B) octobre 2009.

Rapport de PDAU, 1990.

RAPPORT DE PDAU 2016

